

Rapport de diagnostic

Bretagne, Morbihan, Penestin,

Loscolo

par

Gilles Leroux

Code INSEE
56155

Arrêté de désignation
2020-1550

Arrêté modification
2019-176

Arrêté de prescription
SRA 2017-245

Code Inrap
D 120763

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon,
CS 67737 35577 Cesson-Sévigné
Cedex
Tél. 02 23 36 00 40
grand-ouest@inrap.fr
Septembre 2020

Rapport de diagnostic

Bretagne, Morbihan, Penestin,

Loscolo

Code INSEE
56155

Arrêté de désignation
2020-1550

Arrêté modification
2019-176

Arrêté de prescription
SRA 2017-245

Code Inrap
D 120763

sous la direction de
Gilles Leroux

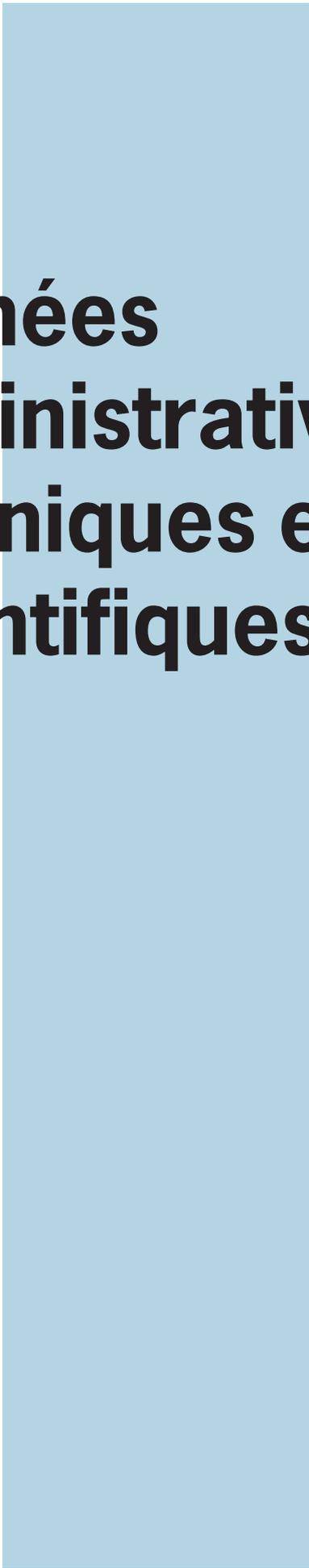
avec la collaboration de
Catherine Dupont

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon,
CS 67737 35577 Cesson-Sévigné Cedex
Tél. 02 23 36 00 40
grand-ouest@inrap.fr

Septembre 2020

Sommaire

| | |
|----|---|
| 5 | I. Données administratives, techniques et scientifiques |
| 6 | Fiche signalétique |
| 7 | Mots-clefs |
| 8 | Liste des intervenants |
| 9 | Notice scientifique |
| 10 | État du site |
| 11 | Localisation de l'opération |
| 14 | Arrêté de prescription |
| 21 | Arrêté de prescription modificatif |
| 27 | Arrêté de désignation |
| 31 | II. Résultats |
| 33 | 1. Introduction |
| 33 | 1.1. Le cadre géographique et le contexte archéologique |
| 35 | 1.2. Le mode opératoire du diagnostic |
| 39 | 2. Présentation des découvertes archéologiques |
| 39 | 2.1. La mise au jour d'une voie de circulation |
| 40 | 2.1.1. La coupe et la stratigraphie de la voie |
| 43 | 2.1.2. L'approche chronologique de la voie |
| 43 | 2.1.3. Un parcellaire lié à la voie? |
| 45 | 2.2. Les éléments d'un établissement antique, peut-être à vocation artisanale |
| 45 | 2.2.1. Description-interprétation des faits archéologiques |
| 53 | 2.2.2. Le mobilier archéologique |
| 53 | 2.2.3. Synthèse |
| 53 | 2.2.4. La surreprésentation des coquillages marins : les débuts d'une explication |
| 55 | 3. Conclusion |
| 56 | 4. Bibliographie |
| 57 | 5. Indices de consommation de fruits de mer et d'extraction de colorant (Loscolo, Pénestin (Morbihan)) |
| 60 | 5.1. Références bibliographiques |
| 61 | 6. Index des illustrations |
| 66 | Inventaire du mobilier |
| 66 | Inventaire des tranchées et des faits archéologiques |
| 68 | Inventaire des minutes |



**I. Données
administratives,
techniques et
scientifiques**



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Morbihan

Commune
Penestin

Adresse ou lieu-dit
Loscolo

Codes

Code INSEE
56155

Numéro d'opération archéologique
2019-176

Numéro de l'entité archéologique
-

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence Lambert 93

x : 1286,72 m

y : 7154,6 m

z : 24 m NGF

Références cadastrales

Commune
Pénestin

Section(s)
YN

Parcelle(s)
129 à 143, 408, 409, 410, 412,
543, 545, 546

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Renseignement non communiqué

Propriétaire du terrain

privés multiples

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
SRA 2017-245

Numéro de l'arrêté de désignation du
responsable :
SRA 2020-155

Numéro de référence Inrap :
D 1207630

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

CAP Atlantique
3, avenue des Noëles PB 64
44503 La Baule Cédex

Nature de l'aménagement

parc conchylicole

Opérateur d'archéologie

Inrap

Responsable scientifique de l'opération

Gilles Leroux, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon,
CS 67737 35577 Cesson-Sévigné
Cedex

Tél. 02 23 36 00 40

grand-ouest@inrap.fr

Dates d'intervention sur le terrain

Fouille
mai-juin 2020

Post-fouille
septembre 2020

Données quantitative de l'opération

Surface prescrite
70496 m²

Surface disponible
47570 m²

Surface ouverte
4864 m²

% de la surface sondée
10,2 %

Lieu de dépôt temporaire du mobilier

Centre archéologique Inrap de
Cesson sévigné

37, rue du Bignon, 35577 Cesson-
Sévigné

Lieu de dépôt définitif du mobilier

SRA de Bretagne

Composition du rapport

Nombre de pages
69 pages

Nombre de figures
46

Mots-clefs

Chronologie

- Paléolithique**
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Épipaléolithique et Mésolithique
- Néolithique**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Final
 - Chalcolithique
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Final
- Âge du Fer**
 - Hallstatt (premier âge du Fer)
 - La Tène (second âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire
 - Bas-Empire
- Époque médiévale**
 - Haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - Bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
 - Ère industrielle
 - Première Guerre mondiale
 - Seconde Guerre mondiale

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Four
- Fosse
- Fossé parcellaires
- Trou de poteau
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat alimentaire
- Argile : atelier
- Atelier métallurgique
- Artisanat
- Habitat
- Puits
- Extraction
- Paléosol
- Autres

Mobilier

- Industrie lithique : macro-outillage
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription ...

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Malacologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- Analyse de la céramique
- Analyse de métaux
- Acquisition des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- autre

Liste des intervenants

Intervenants scientifiques

| Nom, Prénom, organisme d'appartenance | Tâches génériques | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|---------------------------------------|--|---|
| Yves Menez, SRA | Conservateur régional de l'archéologie | Mise en place et suivi de l'opération |
| Anne-Marie Fourteau, SRA | Conservatrice | Prescription et contrôle scientifique |
| Michel-alain Baillieu, Inrap | Directeur adjoint scientifique et technique | Mise en place et suivi de l'opération |
| Gilles Leroux, Inrap | Responsable de recherche archéologique (RRA) catégorie 5 | Responsable scientifique de l'opération |

Intervenants administratifs

| Nom, Prénom, organisme d'appartenance | Tâches génériques | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|---------------------------------------|--|---|
| Yves Menez, SRA | Conservateur régional de l'archéologie | Mise en place et suivi de l'opération |
| Anne-Marie Fourteau, SRA | Conservatrice | Prescription et contrôle scientifique |
| Claude Le potier, Inrap | Directeur interrégional | Mise en place et suivi de l'opération |
| Michel-alain Baillieu, Inrap | Directeur adjoint scientifique et technique | Mise en place et suivi de l'opération |
| Arnaud Dumas, Inrap | Secrétaire Général | Mise en place et suivi de l'opération |
| Thomas Arnoux, Inrap | Délégué du directeur adjoint scientifique et technique | Mise en place et suivi de l'opération |
| Christelle Picault, Inrap | Assistante opérationnelle | Mise en place et suivi de l'opération |
| Laurent Aubry, Inrap | Assistant technique | Mise en place et suivi de l'opération |
| Nathalie Ruault, Inrap | Gestionnaire des moyens du centre archéologique | Logistique du chantier |
| Isabelle Giron-Audeoud, Inrap | Conseillère sécurité prévention | Mise en place et suivi de l'opération |

Équipe de fouille

| Nom, Prénom, organisme d'appartenance | Tâches génériques | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|---------------------------------------|--|---|
| Gilles Leroux, Inrap | Responsable de recherche archéologique (RRA) catégorie 5 | Responsable scientifique de l'opération |
| Philip Miller, Inrap | Technicien de recherche archéologique | Fouille, enregistrement, relevés, photos |
| Philippe Boulinguez, Inrap | Topographe | Topographie |

Collaboration / Spécialiste

| Nom, Prénom, organisme d'appartenance | Tâches génériques | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|---------------------------------------|-------------------|---|
| Catherine Dupont, CNRS | Malacologue | Étude malacologique |

Équipe de post-fouille

| Nom, Prénom, organisme d'appartenance | Tâches génériques | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|---------------------------------------|--|---|
| Gilles Leroux, Inrap | Responsable de recherche archéologique (RRA) catégorie 5 | Responsable scientifique de l'opération |
| Philippe Boulinguez, Inrap | Topographe | Relevés et plans |
| Régine Grégoire-Debusscher | Dessinatrice-infographe | Infographie DAO/PAO |

Notice scientifique

La proximité du littoral a suscité une prescription archéologique de la part du Service régional de l'archéologie de Bretagne sur un espace de 7 hectares environ, destiné à l'aménagement de bassins conchylicoles, près du lieu-dit Loscolo, commune de Pénestin (Morbihan). En effet, hormis la présence d'éléments de briquetage gaulois ou antique entrevus sur la coupe de la petite falaise de la plage de Maresclé, située à 500m à l'ouest de l'emprise du diagnostic, aucun site majeur n'était à signaler dans ce secteur géographique.

Cet espace a fait l'objet d'une série de tranchées dont le nombre, le tracé et la longueur ont été adaptés à la configuration des terrains accessibles. Leur ouverture a généré la découverte de deux points de découverte sans lien morphologique apparent.

Il s'agit tout d'abord d'une section de voie de circulation ancienne de direction nord-sud. Celle-ci est présente dans la partie centrale de l'emprise mais reste peu visible du fait d'une faible utilisation de matériaux pour son aménagement. Ses deux états de circulation identifiés sont parfaitement superposés et définissent des emprises de 4,50 et 6m de large. Le premier semble installé directement sur le substrat argileux et les ornières trahissant sa présence sont rechargées de blocs de quartz. Le second état se distingue par des niveaux sableux mélangés à des graviers dont la surface est également marquée par des ornières. Hormis la présence de quelques fragments de *tegulae* utilisés dans la mise en œuvre de ce dernier niveau de circulation, les éléments datant restent absents ; toutefois la morphologie générale de cette section de voie possède certains traits des chemins secondaires protohistoriques et antiques. Nous ignorons cependant quel type d'établissement il pouvait desservir et à quel axe routier plus important il pouvait être relié.

Le second point de découverte correspond à un établissement antique mais peut-être plus ancien, défini par une série de fossés et de fosses dont l'organisation trahit conjointement l'existence d'un découpage spatial à une relative grande échelle et la présence d'une installation domestique dont la nature est sans doute révélée par la présence récurrente de coquillages piégés dans les comblements d'une majorité des faits archéologiques. En effet, l'examen malacologique de ces dépôts semble assurer l'existence d'un atelier tirant profit des propriétés tinctoriales de deux coquillages surreprésentés parmi d'autres à

destination culinaire : le rumex et la pourpre, rentrant tous deux dans la chaîne opératoire de la confection de la couleur pourpre. Ces éléments confèrent une haute valeur ajoutée à cet établissement dont le statut pourrait être, en l'état actuel des recherches, plus élevé que ne le laissent supposer les faits archéologiques mis au jour.

De manière générale, ces derniers vestiges semblent peu ancrés dans le sous-sol mais leur densité évoque cependant des lieux très fréquentés. Enfin, bien que ceux-ci se trouvent en bordure de l'emprise du diagnostic, leur développement spatial empiète largement sur la bande boisée limitant notre investigation.

État du site

Conformément à la convention établie entre l'Inrap et l'aménageur, la totalité des tranchées ouvertes au cours du diagnostic archéologique ont été rebouchées à l'issue de l'opération.

Localisation de l'opération

Bretagne,

Morbihan, « Loscolo »,

Section YN, parcelle 129 à 143, 408,

409, 410, 412, 543, 545, 546

RGF93CC48

x : 1286,72 m

y : 7154,6 m

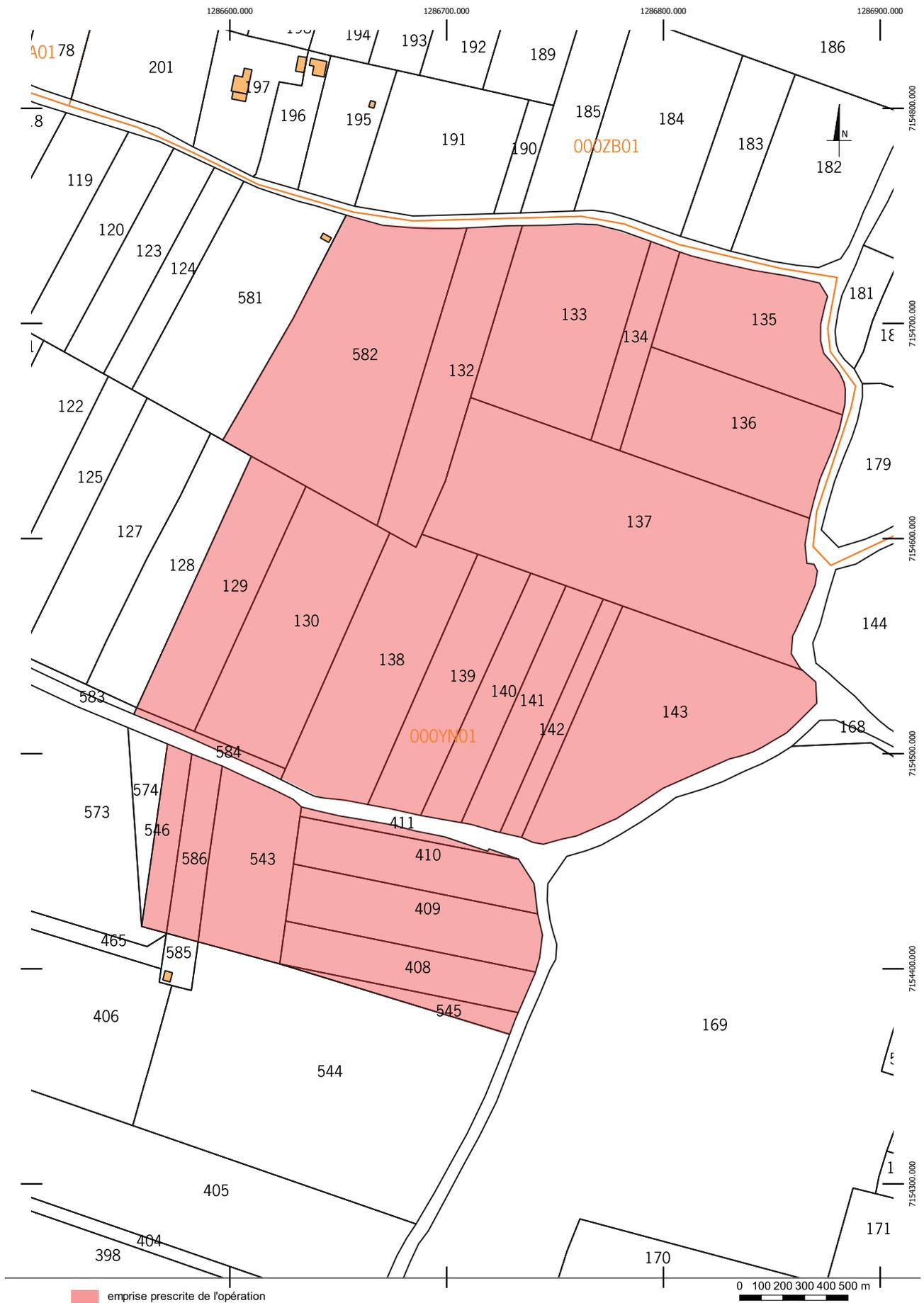
z : 24 m NGF



● localisation de l'opération



Localisation de l'opération sur fond IGN au 1/25 000, SCAN25® ©IGN 2011, Inrap



SCR : RGF93CC48 - Source : BD Parcellaire®@Géojon - Régine Grégoire Debusscher : Inrap

Arrêté de prescription



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

ARRETE n° 2017-245 portant prescription de diagnostic archéologique

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature,

VU, la demande volontaire de réalisation de diagnostic adressée par CAP ATLANTIQUE, pour un terrain situé à Loscolo, commune de PENESTIN, pour le projet de parc d'activités conchytiocolles (56), reçue le 7 août 2017 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
Département : Morbihan
Commune : PENESTIN
Lieu-dit : Loscolo
Cadastre : voir liste en annexe

COURRIER REÇU LE
4554
17 AOUT 2017
INRAP GO

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

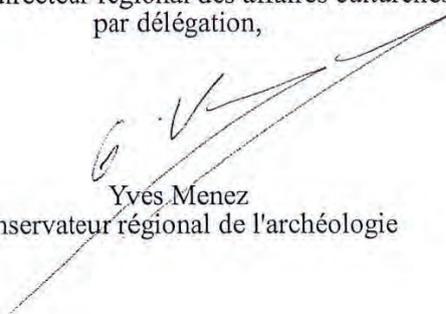
Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à CAP ATLANTIQUE, 3 avenue des Noëlls, BP 64, 44503 La Baule cedex, au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et au Service départemental d'archéologie du Morbihan.

Fait à Rennes, le 9 août 2017

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,


Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : CAP ATLANTIQUE
INRAP
SDAM

copie à : mairie de Penestin
Préfecture du Morbihan



PREFECTURE DE LA REGION DE BRETAGNE

Prescriptions de diagnostic archéologique annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2017-245

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

| | |
|-------------------------------|----------------------|
| Région : | Bretagne |
| Département : | Morbihan |
| Commune : | PENESTIN |
| Lieu-dit : | Loscolo |
| Cadastre : | voir liste en annexe |
| pétitionnaire: CAP ATLANTIQUE | |

Emprise du diagnostic archéologique : 70 700 m² environ

Contexte archéologique :

La demande volontaire de réalisation de diagnostic sollicitée par CAP Atlantique concerne un vaste terrain situé à 500 m à l'est du rivage où sont conservés des vestiges de production du sel de l'âge du Fer (site n° 56 155 0005 plage de Marescle). La présence de cette occupation et l'importante superficie du projet nécessitent la réalisation d'un diagnostic archéologique.

Objectifs :

D'une manière générale, il conviendra de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement.

Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies, ...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation, ou leur sauvegarde par l'étude, puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

Principes méthodologiques :

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures

ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 9 août 2017

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation.


Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie

Annexe 2

ETAT DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

| Nom du propriétaire | Section | N° parcelle | Adresse de la parcelle | Superficie (m²) | Acte signé le |
|---------------------|---------|-------------|------------------------|-----------------|---------------------------|
| COMMUNE | YN | 129 | LES PLASSO | 3636 | |
| LALANDE | YN | 130 | LES PLASSO | 3485 | 04/02/2015 |
| JOEFRAUD | YN | 131p | LES PLASSO | 8448 | DUP |
| JOSSO | YN | 132 | LES PLASSO | 3596 | 13/11/2014 |
| LE NET | YN | 133 | LES PLASSO | 8455 | 13/05/2014 |
| COMMUNE | YN | 134 | LES PLASSO | | |
| RICHARDEAU | YN | 135 | LES PLASSO | 4014 | 06/02/2014 |
| PIGOFF | YN | 136 | LES PLASSO | 4691 | 24/04/2014 |
| LECLERC | YN | 137 | LES PLASSO | 11791 | promesse de vente 07/2017 |
| MANSONNEUVE | YN | 138 | LES PLASSO | 5284 | 08/01/2014 |
| LELAY | YN | 140 | LES PLASSO | 2176 | 13/11/2014 |
| COMMUNE | YN | 139 | LES PLASSO | 3146 | |
| COMMUNE | YN | 141 | LES PLASSO | 2174 | |
| HAZEVIS | YN | 142 | LES PLASSO | 1154 | 24/04/2014 |
| RICHARDEAU | YN | 143 | LES PLASSO | 7513 | 24/04/2014 |
| LALANDE | YN | 545 | LE BOCERMIN | 599 | 05/02/2015 |
| LALANDE | YN | 543 | LE BOCERMIN | 3069 | 05/02/2015 |
| COMMUNE | YN | 408 | LE BOCERMIN | 2309 | |
| DEALANDE | YN | 409 | LE BOCERMIN | 3146 | DUP |
| GUILLoux | YN | 410 | LE BOCERMIN | 2515 | 24/04/2014 |
| COMMUNE | YN | 412 | LE BOCERMIN | 1567 | |
| HARDY | YN | 546 | LE BOCERMIN | 1000 | 20/11/2014 |
| SURFACE TOTALE M² | | | | 82768 | |

expropriation

Actes signés

promesse de vente



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Anne-Marie FOURTEAU
Poste : 02 99 84.59.00
anne-marie.fourteau@culture.fr

Rennes, le 9 août 2017

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique
à Penestin (56)
Ref : arrêté n° 2017-245
PJ : copie arrêté

COURRIER REÇU LE
4554
17 AOUT 2017

INRAP GO

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

En tout état de cause, dans un délai d'un mois, le diagnostic sera effectué par vos services.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

CAP ATLANTIQUE
3 avenue des Noëlles
BP 64
44503 LA BAULE cedex.

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

62

Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie

Arrêté de prescription modificatif



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE

2517
30 AVR. 2019

INRAP GO

Rennes, le 25 avril 2019

Le Conservateur régional de l'archéologie

à

Monsieur le Directeur interrégional

INRAP Grand-Ouest

37 rue du Bignon - CS 67737

35577 CESSON SEVIGNE Cedex

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Anne-Marie FOURTEAU
Poste : 02 99 84.59.00
anne-marie.fourteau@culture.gouv.fr
Réf. : 2019/AMF/VC/221

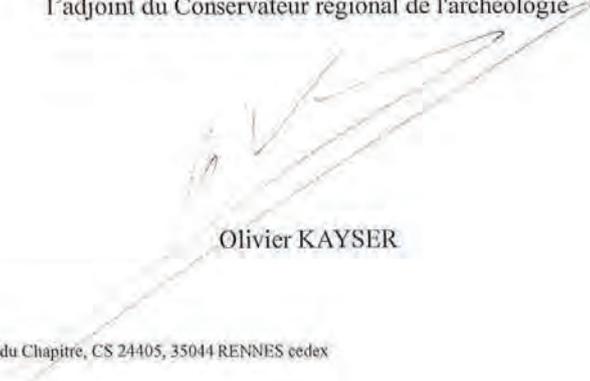
Objet : arrêté de prescription de diagnostic archéologique - modificatif

Réf. :
PÉNESTIN (56)
lieu-dit « Loscolo »

P.J. : arrêté n° 2019-176

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'arrêté n° 2019-176 portant modification de l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 2017-245 du 9 août 2017.

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER



Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2019-176 du 25 avril 2019

Service régional de
l'archéologie

**ARRÊTÉ n° 2019-176 modifiant l'arrêté n° 2017-245 du 9 août 2017
portant prescription de diagnostic archéologique**

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018 DRAC/DSG en date du 19 novembre 2018 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 portant subdélégation de signature ;

VU, la demande volontaire de réalisation de diagnostic adressée par CAP ATLANTIQUE, pour un terrain situé à Loscolo, commune de PENESTIN, relative au projet d'aménagement d'un parc d'activités conchyliques (56), reçue le 7 août 2017 par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie ;

VU l'arrêté n° 2017-245 du 9 août 2017 portant prescription de diagnostic archéologique ;

VU le courrier en date du 12 avril 2019 de la SPL Loire-Atlantique développement (LAD) informant que la réalisation de l'opération d'aménagement du parc d'activités conchyliques a été confiée à la SPL Loire-Atlantique développement (LAD), 2 boulevard de l'Estuaire – CS 96210 – 44262 Nantes Cedex 2, par CAP Atlantique, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie le 18 avril 2019 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de modifier le pétitionnaire de la prescription de diagnostic ;

ARRETE

Article 1^{er} : L'article 1 de arrêté de diagnostic archéologique n° 2017-245 du 9 août 2017 est modifié comme suit :

Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Morbihan

Commune : PÉNESTIN

Lieu-dit : Loscolo

Cadastre : Section : YN

Parcelles : 129, 130, 131p, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 408, 409, 410, 412, 543, 545 et 546.

Emprise : 70 700 m² environ

Pétitionnaire : SPL Loire-Atlantique développement (LAD)

dans le cahier des charges :

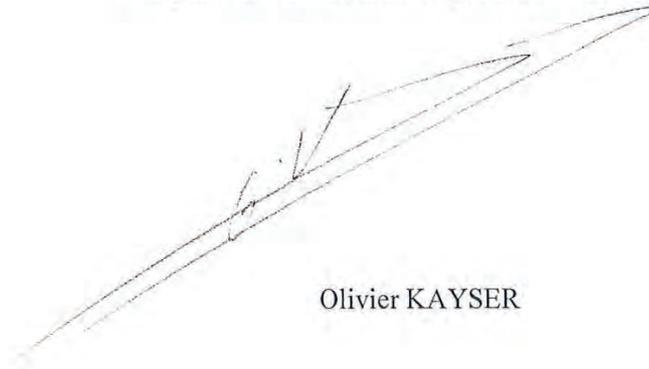
Pétitionnaire : SPL Loire-Atlantique développement (LAD)

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté n° 2017-245 du 9 août 2017 demeurent inchangées.

Article 3 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la SPL Loire-Atlantique développement et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 25 avril 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :
SPL Loire Atlantique Développement, 2 boulevard de l'Estuaire - CS 96210 - 44262 Nantes cedex 2
INRAP

Copie :
Commune de Pénestin
Préfecture du Morbihan

Projet scientifique d'intervention

Le Directeur-adjoint scientifique et technique



Réf : MB/TA/2018/154

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n° 1A13946922176

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
«PENESTIN (56), LOSCOLO »

Opération : D120763 – Arrêté n° 2017-245

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 26/01/18

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 17 août 2017 portant sur le diagnostic dénommé « PENESTIN (56), LOSCOLO » sur la commune de Pénestin dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap selon notification du 11 septembre 2017.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

P.J. : projet de diagnostic

Diagnostic archéologique D120763 PENESTIN (56), LOSCOLO

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

| | | | |
|----------|--|-------------|-----------------|
| Région | Bretagne | Département | Morbihan |
| Commune | Pénestin | | |
| Lieu-dit | LOSCOLO | | |
| Cadastre | Pénestin : YN 129, 130, 131p, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 140, 139, 141, 142, 143, 545, 543, 408, 409, 410, 412, 546 | | |

| Prescription | N° Arrêté | Réception | Surface | Attribution | Envoi projet |
|--------------|-----------------|-------------------|----------------------------|-------------------|-----------------|
| Initiale | 2017-245 | 17-08-2017 | 70700 m² | 11/09/2017 | 26/01/18 |
| Modification | | | | | |

| | | | |
|----------------------|----------------------|----------------------|--|
| Contexte actuel | Rural | Contexte particulier | |
| Nature archéologique | Non stratifié | | |

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2017-245, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A définir ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

| Moyens humains | Terrain | Etude |
|-----------------------|---------|---------|
| Responsable Opération | 8 jours | 3 jours |
| Technicien | 7 jours | |

| Moyens mécaniques | Ouverture | Rebouchage |
|-----------------------|-----------|------------|
| Une pelle à chenilles | 7 jours | 2 jours |
| Transfert | 1 | |

- **Tranche Provisionnelle**

| Moyens humains | Terrain | Etude |
|-----------------------|---------|---------|
| Responsable Opération | 4 jours | 4 jours |
| Technicien | 4 jours | 2 jours |
| Dessinateur | | 5 jours |
| Spécialiste | | 5 jours |
| Topographe | 2 jours | 1 jour |

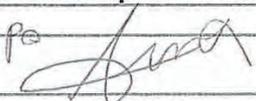
| Moyens mécaniques | Ouverture | Rebouchage |
|-----------------------|-----------|------------|
| Une pelle à chenilles | 4 jours | 2 jours |
| | | |

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

| Terrain | Etude | Calendrier prévu pour la phase terrain |
|----------|---------|--|
| 11 jours | 7 jours | A définir ultérieurement |

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

| | |
|-----------------------|---|
| Nom du DAST | |
| Michel-Alain Baillieu |  |

Arrêté de désignation



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Affaire suivie par
Anne-Marie FOURTEAU
Poste : 02 99 84 59 00
anne-marie.fourteau@culture.gouv.fr
Réf. : 2020/AMF/VC/177

Rennes, le 13 mai 2020

Le Conservateur régional de l'archéologie
à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand Ouest
37 rue du Bignon – CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE Cedex

Objet : désignation du responsable d'opération archéologique -
modificatif

PJ : 1 arrêté

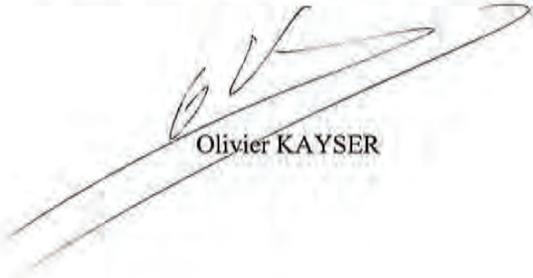
J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint modifiant l'arrêté n° 2020-008 portant désignation du responsable de l'opération d'archéologie préventive prescrite par l'arrêté suivant :

n° 2020-155 - PENESTIN (56)

G. LEROUX

Sauf refus motivé de votre part ou du responsable désigné pour cette opération, le rapport final d'opération, au format pdf, sera remis au Service régional de l'archéologie, versé dans la bibliothèque numérique de la DRAC Bretagne et consultable en ligne.

Pour la Préfète de la région Bretagne,
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2020-155 du 13 mai 2020

**Arrêté n° 2020-155 modifiant l'arrêté n° 2020-008 du 10 janvier 2020
portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2019-176**

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles L 522-1 et R 522-1 ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 21 février 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 9 mars 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2017-245 du 9 août 2017 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à PÉNESTIN, Loscolo (56) ;

VU l'arrêté n° 2019-176 du 25 avril 2019 modifiant l'arrêté n° 2017-245 du 9 août 2017 ;

VU l'arrêté n° 2020-008 du 10 janvier 2020 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2019-176 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de modifier le responsable d'opération.

ARRÊTE

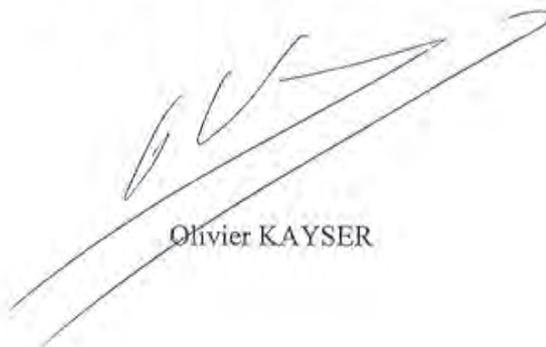
Article 1^{er} : l'arrêté n° 2020-008 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2019-176 est modifié comme suit :

M. Gilles LEROUX (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2019-176.

Article 2 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Gilles LEROUX.

Fait à Rennes, le 13 mai 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne,
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

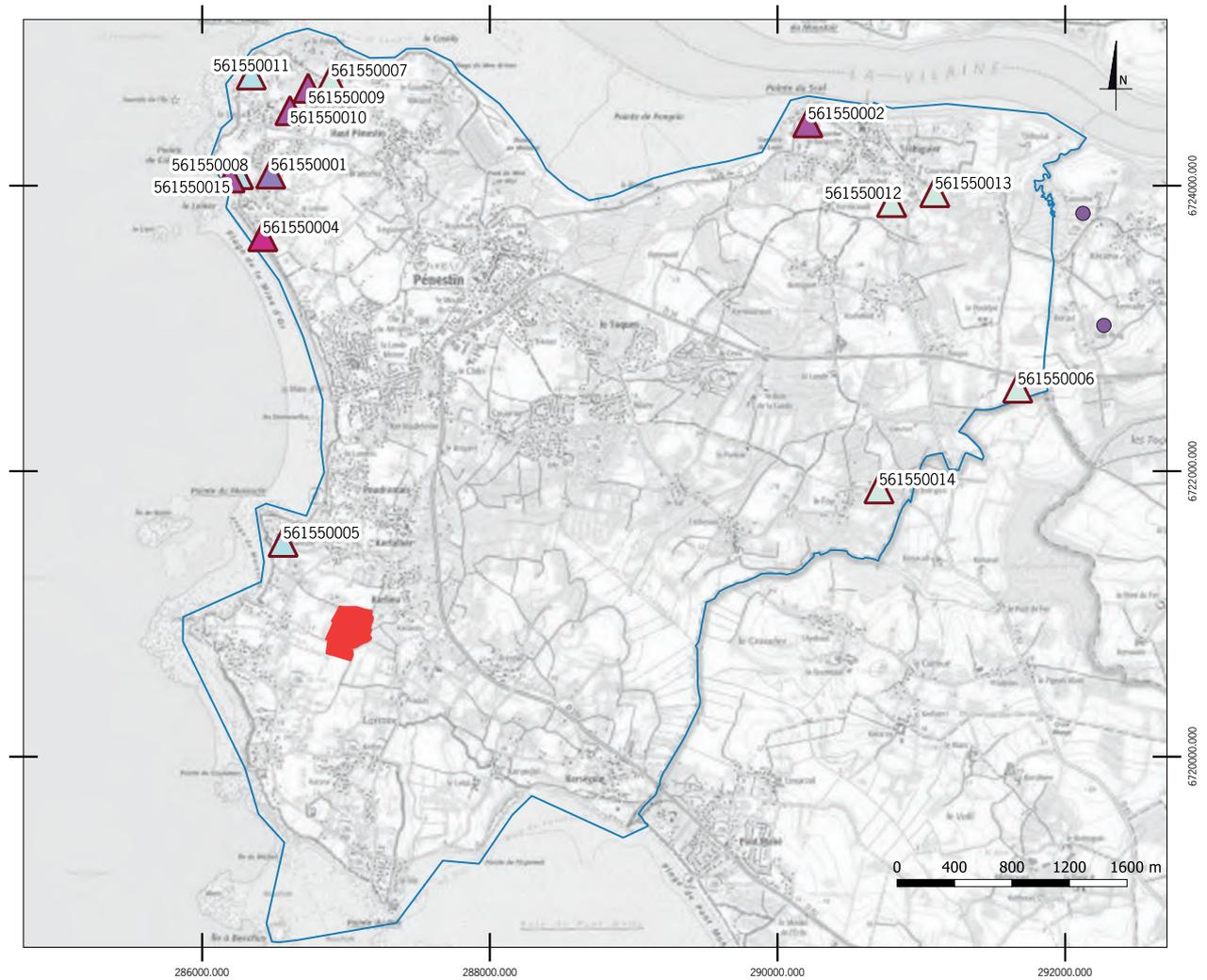


Olivier KAYSER

Destinataire :
M. Gilles LEROUX

Copie :
Inrap

II. Résultats



| NUMERO | NOM | NATURE | STRUCTURE | DEBUT | FIN | COMMUNE | INSEE | X | Y |
|-------------|--------------------------------|-------------------------------------|-----------|---------------|---------------|----------|-------|--------|---------|
| 56 155 0001 | LOMER | tumulus | | Age du Bronze | Age du Bronze | PENESTIN | 56155 | 236056 | 2287627 |
| 56 155 0002 | TREHIGUIER - LA PIERRE BLANCHE | menhir dolmen | | Néolithique | Néolithique | PENESTIN | 56155 | 239790 | 2288016 |
| 56 155 0003 | COFRENAU | dolmen | | Néolithique | Néolithique | PENESTIN | 56155 | 235831 | 2287622 |
| 56 155 0004 | PLAGE DE LA MINE D'OR | occupation | | Paléolithique | Paléolithique | PENESTIN | 56155 | 236004 | 2287187 |
| 56 155 0005 | PLAGE DU MARESCLE | production de sel | | Age du Fer | Age du Fer | PENESTIN | 56155 | 236163 | 2285046 |
| 56 155 0006 | BARGES | occupation | | Antiquité | Antiquité | PENESTIN | 56155 | 241265 | 2286168 |
| 56 155 0007 | LE HALGUEN | occupation | | Antiquité | Moyen-âge | PENESTIN | 56155 | 236469 | 2288290 |
| 56 155 0008 | COFRENAU 2 | four à sel | | Age du Fer | Age du Fer | PENESTIN | 56155 | 235831 | 2287622 |
| 56 155 0009 | MEARZEIN | groupe de menhirs | | Néolithique | Néolithique | PENESTIN | 56155 | 236311 | 2288230 |
| 56 155 0010 | MEARZEIN 2 | tumulus | | Néolithique | Néolithique | PENESTIN | 56155 | 236186 | 2288072 |
| 56 155 0011 | LE LOGUI | four à sel | | Age du Fer | Age du Fer | PENESTIN | 56155 | 235915 | 2288320 |
| 56 155 0012 | GOURVINAIS | occupation | | Antiquité | Antiquité | PENESTIN | 56155 | 240377 | 2287462 |
| 56 155 0013 | GOURVINAIS 2 | production métallurgique occupation | ferrier | Antiquité | Moyen-âge | PENESTIN | 56155 | 240677 | 2287534 |
| 56 155 0014 | LE FOY | production métallurgique occupation | ferrier | Antiquité | Antiquité | PENESTIN | 56155 | 240306 | 2285454 |
| 56 155 0015 | COFRENAU 3 | occupation | | Néolithique | Antiquité | PENESTIN | 56155 | 235773 | 2287597 |

Fig. 1 Localisation géographique du diagnostic et contexte archéologique © R. Grégoire-Debussher, Inrap

1. Introduction

1.1. Le cadre géographique et le contexte archéologique

La richesse archéologique des littoraux ou de leurs estrans n'est plus à démontrer, néanmoins certains secteurs géographiques ont plus ou moins échappé à une certaine dynamique de recherche ; le trait de côte de la commune de Pénestin, situé directement au sud de l'embouchure de la Vilaine, appartient à ceux-ci. En effet, l'examen de la carte archéologique ne mentionne que des traces mal définies de l'exploitation du sel en deux ou trois endroits, le plus proche de notre lieu d'intervention se situant à environ 500 vers l'ouest, sur la plage du Maresclé (Galliou *et ali.*, 2009, p.232) (Fig. 1).

Jusqu'à ce jour, nul établissement protohistorique ou antique n'était même à signaler. On peut penser que l'étalement récent du phénomène urbain de la frange littorale en soit responsable.

C'est pourquoi cette opération de diagnostic, en permettant conjointement la détermination d'un axe de circulation terrestre, peut-être construit dès l'âge du Fer et la mise au jour d'un établissement antique au caractère artisanal prononcé, revêt une importance toute particulière dans cette optique de la détermination du patrimoine archéologique de ce secteur géographique (Fig. 2).

L'emprise spatiale du diagnostic se situe à l'intérieur d'un plateau côtier dont l'altitude avoisine les 25m NGF et la mer n'en est éloignée que de 400m environ.

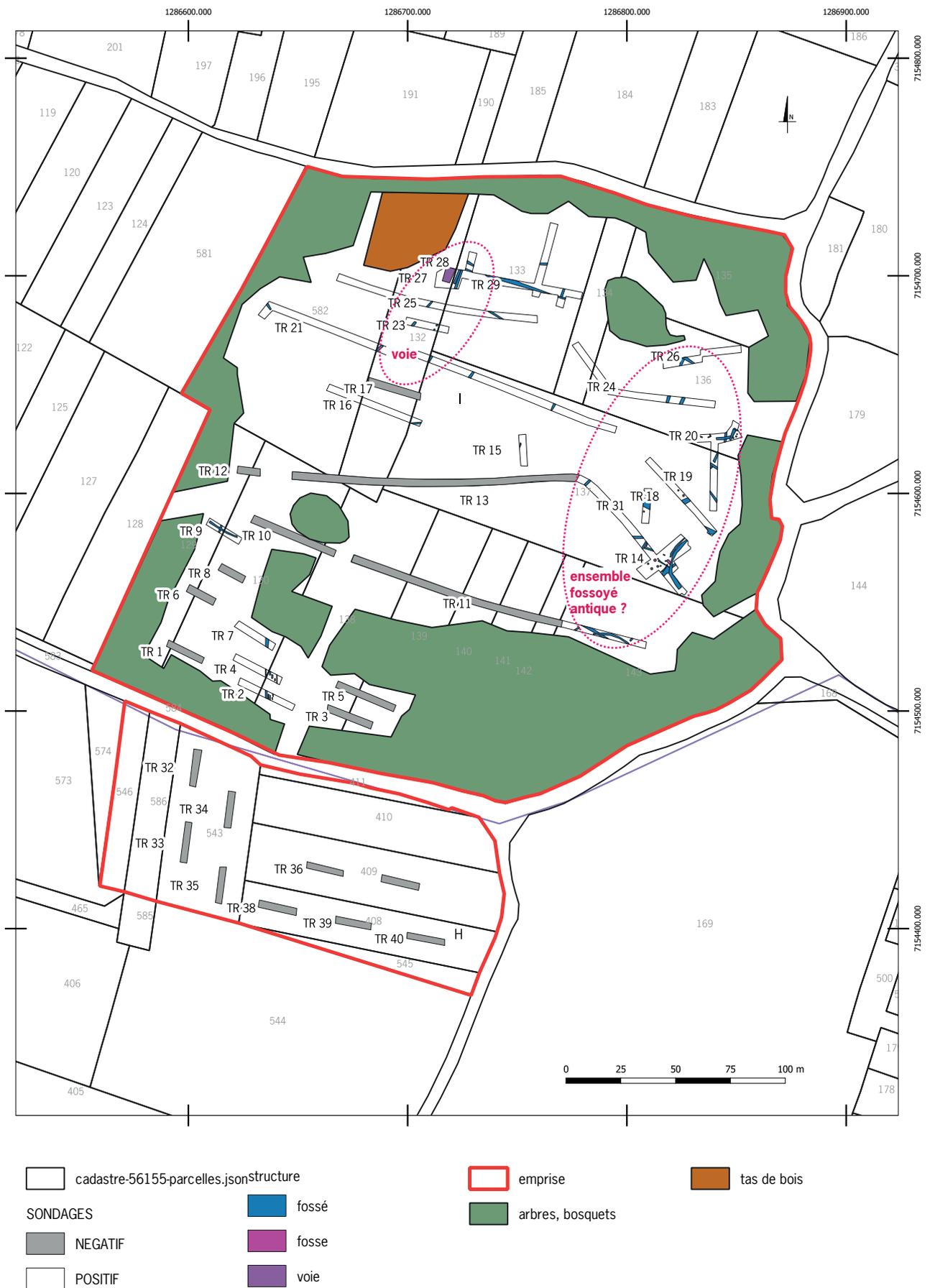


Fig. 2 Plan général du diagnostic © R. Grégoire-Debussher, Inrap

1.2. Le mode opératoire du diagnostic

Les conditions particulièrement difficiles de notre intervention sur le terrain doivent faire état d'une petite présentation. L'emprise du diagnostic a été divisée en 2 tranches géographiquement distinctes, séparées par le « Chemin du Loup », l'une au nord, la plus vaste et ayant fait l'objet d'un déboisement récent, l'autre au sud, spatialement réduite et concernée par un mode d'agriculture classique (Fig. 3).



Fig. 3 Opération de diagnostic en cours dans les parcelles de la tranche 2. Cette fois, les terrains sont dégagés © G. Leroux, Inrap

En effet, la zone septentrionale a fait l'objet d'un déboisement mécanique pendant l'hiver particulièrement pluvieux 2019-2020, au cours duquel l'usage d'engins mécaniques prévus pour le débardage de la chênaie a entraîné la formation très dense d'ornières profondes ayant atteint systématiquement le sous-sol, en malaxant les niveaux de terre végétale et en impactant les éventuels vestiges archéologiques présents (Fig. 4, 5).



Fig. 4 Opération de diagnostic en cours, contrainte par la présence résiduelle de taillis ou bosquets d'arbres © G. Leroux, Inrap



Fig. 5 Etat des terrains de la tranche 1, perturbés par de nombreuses ornières profondes et des amas de branchages © G. Leroux, Inrap

De plus, cette opération a occasionné la formation d'innombrables amas de branchages constituant de fait autant d'obstacles au déroulement classique du diagnostic archéologique (Fig. 6, 7, 8).



Fig. 6 Etat des terrains de la tranche 1.
Le fond des ornières de débardage atteint systématiquement le substrat argileux de couleur brun-jaune © G. Leroux, Inrap
Fig. 7 Idem © G. Leroux, Inrap
Fig. 8 Idem © G. Leroux, Inrap

De manière générale, l'implantation de nos tranchées a tenu compte de ces contraintes à une certaine accessibilité spatiale ou à la lecture stratigraphique.

Malgré la phase récente de déboisement, les 7 hectares soumis au diagnostic sont loin d'avoir été accessibles à nos investigations dans la mesure où, par exemple, toute la périphérie du site a conservé son boisement, sans même parler de certaines lignes d'arbres devant être conservées au sein même de l'emprise. Au total, nous avons pu ouvrir une quarantaine de tranchées, elles-mêmes de longueurs et de trajectoires variables, choisies en fonction des obstacles constitués par les zones restées boisées ou le tas de bois résultant du débardage, entreposé en limite nord du terrain.

Trois zones de décapage élargi (vignettes ou tranchées 14, 19-20 et 27) ont enfin été effectuées, à chaque fois en relation avec des secteurs archéologiquement sensibles tels qu'une section de voie ancienne ou des zones à vocation domestique et/ou artisanale (Fig. 2).

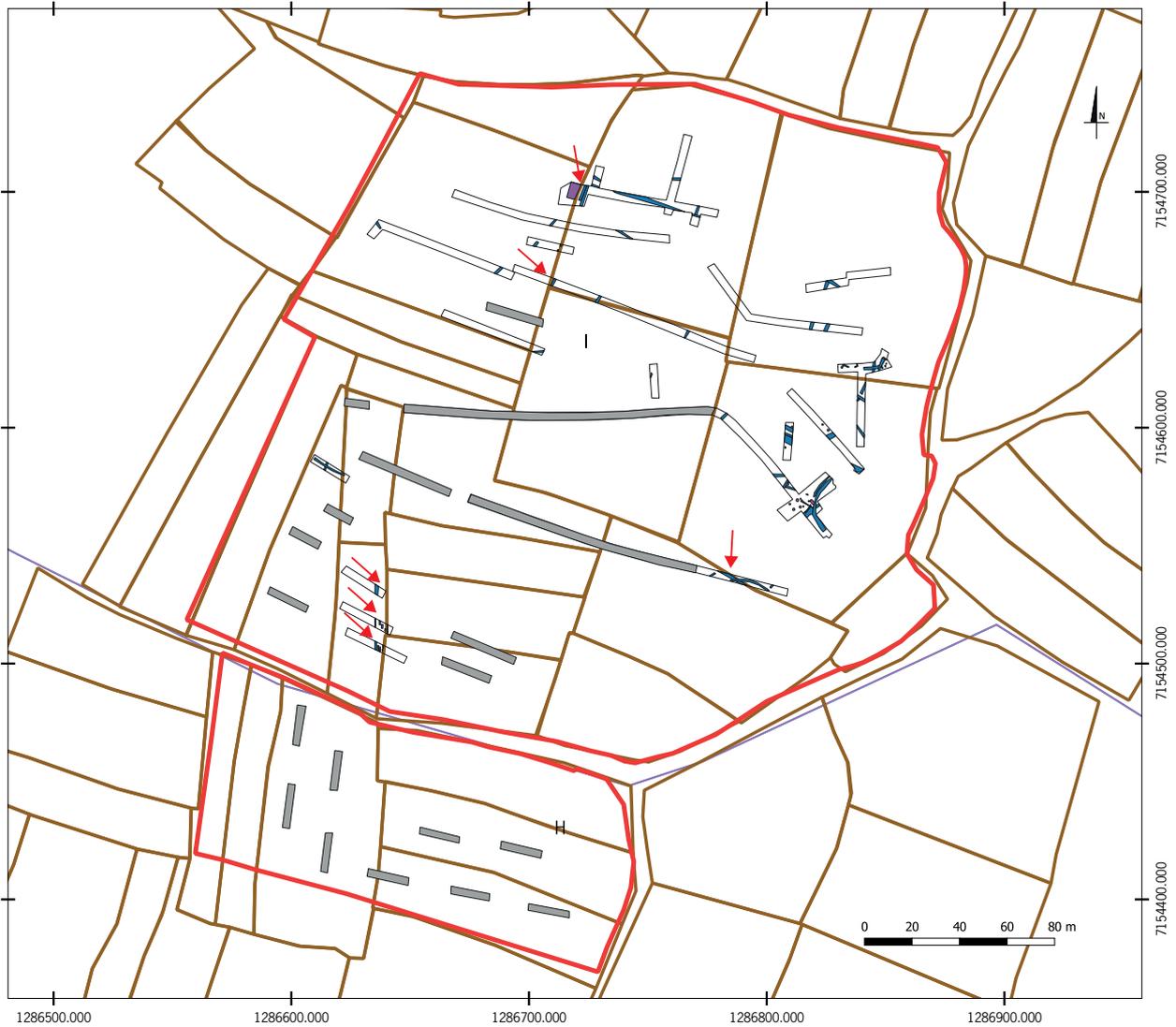
A l'issue du diagnostic, les tranchées et vignettes décapées ont été rebouchées. Seule la surface de la voie ancienne a fait l'objet de la mise en place d'un marquage avertisseur et protecteur, rendu indispensable, dans l'optique éventuelle d'une recherche approfondie, par la fragilité des niveaux archéologiques en présence (Fig. 9). De manière générale, la confrontation des vestiges archéologiques aux tracés parcellaires du cadastre napoléonien montre assez peu de points de convergence ; seule une voie ancienne de direction nord-sud semble avoir été quelque peu fossilisée par une limite parcellaire, elle-même matérialisée par un fossé bien identifié dans l'emprise du diagnostic (Fig. 10).



Fig. 9 Mise en place d'une protection des niveaux supérieurs de la voie ancienne d'orientation nord-sud (Tranchée 27) © G. Leroux, Inrap

Ceci indique de manière probable que les lieux ont connu un relatif abandon entre les occupations antiques et la levée de ce cadastre ancien en 1834.

De manière générale, le substrat argilo-limoneux a été atteint lors du creusement des tranchées après enlèvement de la terre végétale dont l'épaisseur ne dépassait guère 0,40 m.



- emprise
- cadastre napoléonien feuilles H et I, Penestin 1834
- fossé
- NEGATIF
- fosse
- POSITIF
- voie
- ↘ point de concordance entre les traces archéologiques et le tracé du cadastre napoléonien

Fig. 10 Confrontation des vestiges archéologiques aux tracés du cadastre napoléonien © R. Grégoire-Debussher, Inrap

2. Présentation des découvertes archéologiques

2.1. La mise au jour d'une voie de circulation (Fig. 11)

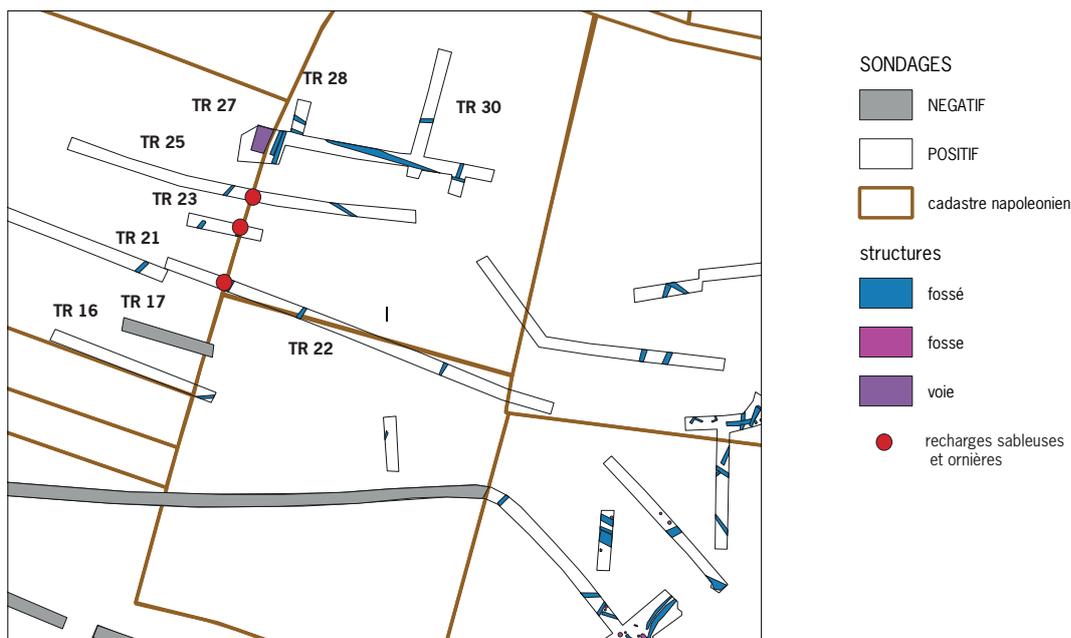


Fig. 11 Tracé supposé de la voie ancienne d'orientation nord-sud et localisation de ses points de découverte © R. Grégoire-Debussher, Inrap

L'amorce de l'ouverture de la tranchée 27 sur un axe ouest-est, située dans la partie septentrionale de l'emprise du diagnostic, a été l'occasion d'accrocher ce qu'il faut bien considérer à présent comme une voie de circulation ancienne. Le hasard du passage du godet de la pelle mécanique a en effet permis la découverte de la surface d'un petit amas pierreux d'une superficie à peine supérieure à 1m² (Fig. 12). Le nettoyage qui s'en est suivi a finalement permis de détecter la présence d'une surface gravillonneuse bien plus vaste dont les limites occidentales et orientales offrent une



Fig. 12 Vue oblique d'un lambeau de recharge pierreuse du dernier état de la voie ancienne par des plaquettes de schiste et des fragments de tegula © G. Leroux, Inrap

emprise de près de 6m de large, tandis que l'objet archéologique semblait se poursuivre vers le nord et le sud. Il s'agissait d'un véritable niveau de circulation, conservé à une profondeur de moins de 0,40m, aménagé par des apports successifs de sédiments sableux et de graviers.

Cet axe de circulation, reconnu dans la vignette 27 puis de manière plus légère dans les tranchées 22, 23 et 25, semble suivre un axe nord-sud parfaitement rectiligne. Sa présence est aujourd'hui partiellement fossilisée par une limite parcellaire matérialisée par un fossé moderne, présente entre les parcelles 132, vers l'ouest, et 133, 137, vers l'est. La fragilité et l'irrégularité de son aménagement explique pourquoi sa présence avait échappé à notre vigilance lors de l'ouverture des tranchées 16, 17 et 22 notamment. On ne sait rien de sa continuité vers le sud et encore moins de son point d'aboutissement.

Afin de mieux appréhender l'objet, nous avons procédé à la réalisation d'une coupe transversale sur un axe ouest-est. Celle-ci a permis de reconnaître l'amplitude spatiale et la stratigraphie de la voie. Notons, au préalable que sa limite orientale est tronquée par le creusement d'un fossé moderne dont le tracé général prend justement appui sur le relief central de la voie. Cet état de fait se retrouve régulièrement dans les tranchées 13, 16, 22, 23 ou 25 et ceci explique en grande partie la difficulté de lecture de ses niveaux de recharge ou d'usage.

2.1.1. La coupe et la stratigraphie de la voie

Aucun relief ne trahissait vraiment la présence de cette voie à l'endroit de réalisation de la coupe, d'autant que les lieux, à l'image de la totalité des terrains dédiés au diagnostic, étaient jonchés de débris de souches et de troncs d'arbres. Ses derniers niveaux de circulation (sommet des US. 1 et 2) ont été perçus dans la foulée de l'enlèvement de la terre végétale. Leur dégagement soigné a laissé apparaître un léger bombement ou relief, dû à l'apport des sédiments employés à l'aménagement de la voie. Ces derniers, au nombre de deux, montrent une épaisseur cumulée maximale de 0,40m, notamment dans sa moitié orientale. Du fait de la présence d'un fossé moderne sur ce même côté, nous ne pouvons donner une mesure précise de la largeur de l'aménagement viaire. Le premier état (US. 3) s'étale sur une largeur minimale de 4,50m, tandis que le second état (US.2) atteint près de 6m de large. Nous pouvons noter que les états successifs se superposent parfaitement, ce qui est généralement le cas pour ce type d'aménagement (Fig. 13, 14, 15, 16, 17).

2.1.1.1. L'état 1

On distinguera donc un premier état d'aménagement de voirie s'installant, a priori, directement à la surface du sous-sol correspondant ici à un micaschiste argileux et altéré, sans que nous sachions vraiment si cette étape a nécessité ou non, l'enlèvement de tout ou partie de la terre végétale nécessairement présente. Cette surface, proche de l'horizontale dans sa partie occidentale, accuse un profil nettement plus concave dans son tiers oriental, trahissant par là-même une utilisation ponctuelle plus forte. Elle est impactée par une série de dépressions très nettes correspondant de manière indubitable à des ornières puisque leur prolongement, selon l'axe longitudinal de la voie, a été dûment constaté lors du décapage de cette vignette 24 (Fig. 18, 19).

Au nombre de 8, ces ornières sont également inégalement réparties à la surface du niveau de circulation, avec toujours une prédominance pour la moitié orientale. L'écartement entre les ornières a et b, évalué à 1,20m, peut tout à fait correspondre à un écartement d'essieu appartenant à un

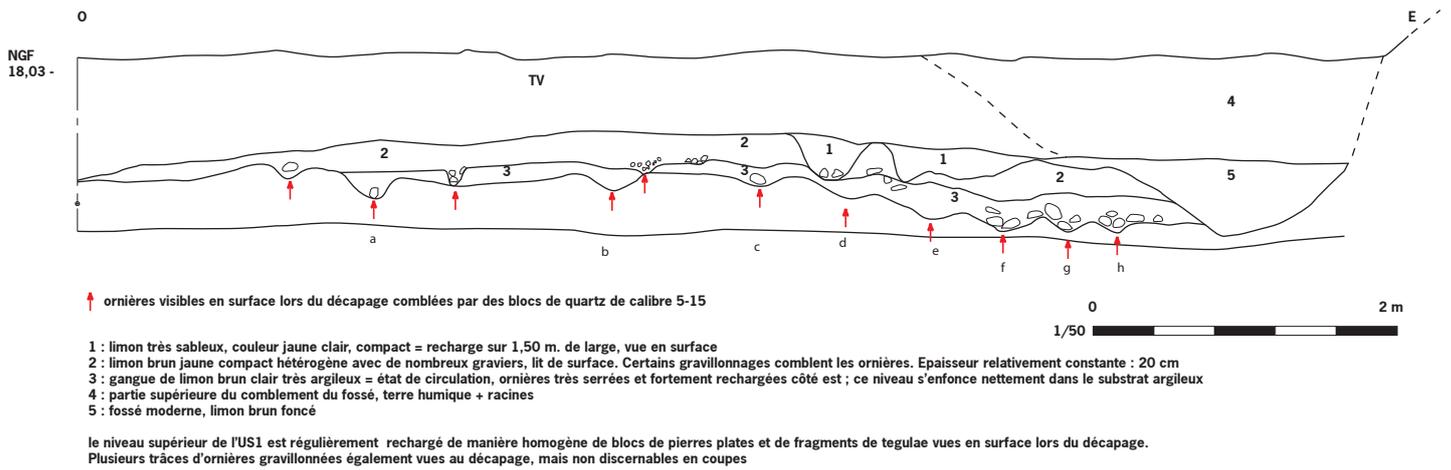


Fig. 13 Coupe de la voie ancienne réalisée dans la tranchée 27 © G. Leroux, P. Miller, R. Grégoire-Debussher, Inrap



Fig. 14 Détail du premier état de la voie ancienne matérialisé par des ornières rechargées de blocs de quartz (US.3) © G. Leroux, Inrap

Fig. 15 Vue générale de la voie ancienne constituée par un premier état rechargé en blocs de quartz et d'un second constitué de recharges pierreuses lui conférant un profil terminal convexe © G. Leroux, Inrap

Fig. 16 Vue du profil convexe de la voie ancienne. Celui-ci est consécutif aux recharges pierreuses et sableuses du chemin appartenant à un probable état antique, depuis le sud-ouest © G. Leroux, Inrap

Fig. 17 Idem, depuis le sud-est © G. Leroux, Inrap



Fig. 18 Vue prise lors du décapage de la voie au niveau de l'interface entre les US.3 (recharges de blocs de quartz) et l'US.2 correspondant à une gangue de limon brun-jaune. Le sommet des ornières les plus anciennes est perceptible © G. Leroux, Inrap



Fig. 19 Idem, depuis le nord © G. Leroux, Inrap

véhicule protohistorique. Les associations entre les ornières suivantes, pourtant évidentes (c, d ; e, f, g, h), semblent moins pertinentes parce que trop rapprochées. Ces dernières, mais surtout les ornières f, g, h, sont systématiquement comblées et renforcées par des blocs de quartz de calibre moyen (5/15cm). Le décapage de la vignette a permis de valider leur présence et de confirmer leur orientation nord-sud, conformément à celle de la voie.

Les recharges de ces ornières sont recouvertes par le sommet de l'US.3, gangue de limon brun clair fortement argileux, étalée sur une largeur de 4,50m, correspondant aux sédiments malaxés par le trafic qui a emprunté ce premier état de circulation.

2.1.1.2. L'état 2

Le second état de la voie ancienne se distingue du premier par une bande de roulement nettement plus large puisqu'elle est portée cette fois à 6m, ainsi que par des sédiments de nature différente, principalement composés de sables et de graviers (US.2). On ne peut juger véritablement de l'ultime niveau de circulation dans la mesure où l'érosion et la végétation ont dû faire leur œuvre de destruction. On notera cependant que celui-ci a pu être ponctuellement renforcé d'amas caillouteux et de fragments de *tegulae*. Le décapage de ce niveau a également permis de visualiser des ornières relativement peu marquées, n'ayant pas fait l'objet de recharges spécifiques (Fig. 20).

C'est probablement cette faiblesse architecturale qui explique la présence d'autres ornières très marquées, présentes sur le côté oriental de la voie (US.1) et correspondant semble-t-il à l'ultime aménagement viaire

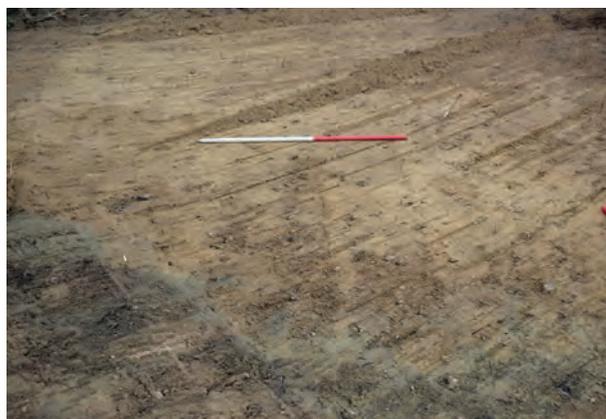


Fig. 20 Traces d'ornières comblées de limon brun-gris et imprimées à la surface de l'US.2 (recharges sablo-limoneuses et gravillonneuses du second état de la voie, depuis le nord © G. Leroux, Inrap

mais celui-ci est grandement tronqué par la présence du fossé moderne fossilisant indirectement la voie.

2.1.2. L'approche chronologique de la voie

Plusieurs éléments stratigraphiques ou ayant trait à la morphologie de la voie permettent de lui attribuer une origine ancienne. Il s'agit en premier lieu de l'absence d'éléments matériels postérieurs à la période antique dans les différents niveaux aménagés de la voirie. Sa fossilisation partielle, phénomène lui étant postérieur donc, par une limite parcellaire moderne constitue aussi un élément fort de chronologie relative. Les modes de construction de cette route, correspondant à une mise en œuvre assez fruste et empirique dans un premier temps, puis plus élaborée jusqu'à la mise en forme d'une chaussée légère, correspondent également aux canons de construction des routes anciennes, protohistoriques ou antiques. Quant à la présence de quelques éléments de *tegulae*, présents à la surface de l'état 2 (US.2), ils ne peuvent qu'appuyer notre hypothèse. La détermination du statut de cette voie reste difficile à appréhender. Il ne fait toutefois aucun doute qu'il s'agit d'un itinéraire au mieux secondaire mais plus sûrement d'intérêt local. Nous ignorons également les tenants et aboutissements de cet axe viaire.

2.1.3. Un parcellaire lié à la voie?

L'ouverture des tranchées 21, 23, 25 ou 29 a permis la détection de plusieurs sections de fossés perpendiculaires, parallèles ou obliques au tracé nord-sud de la voie ancienne (Fig. 21, 22, 23, 24). La nature de leur comblement (limon brun-gris et un fragment de céramique sigillée des I^{er} et II^e s. de n.-è. pour le fossé oblique découvert dans la tranchée 23) ne laisse aucun doute sur leur ancienneté ; toutefois leur contact avec l'axe viaire n'a pas été établi. Il s'avère cependant que ce même fossé oblique, vu successivement dans les tranchées 21, 23 et 25, s'interrompt ou se greffe sur le côté occidental de la voie alors que celle-ci était probablement en cours d'utilisation. L'exercice du diagnostic empêche cependant de connaître le véritable développement spatial de cet aménagement ni d'en connaître la nature exacte (parcellaire agraire ou dispositif de drainage visant à assurer la viabilité de la voie ancienne?).

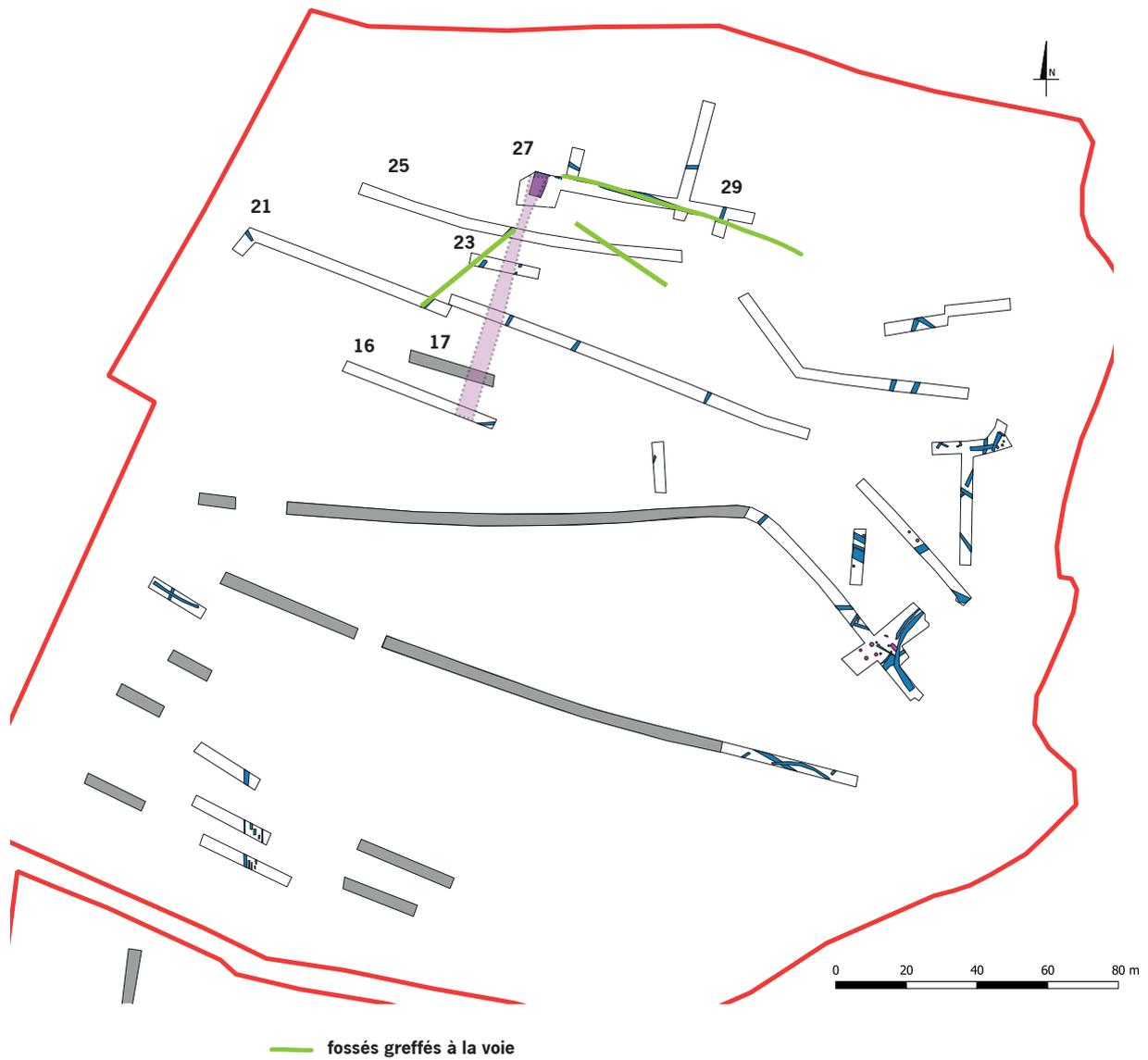


Fig. 21 Distribution des fossés de découpage parcellaire greffés à la voie ancienne © R. Grégoire-Debussher, Inrap



Fig. 22 Tranchées 29-30 : présence de fossés parcellaires, perpendiculaires et parallèles à la voie ancienne (Antiquité probable) © G. Leroux, Inrap
 Fig. 23 Tranchée 29 : vue globale du fossé perpendiculaire à la voie ancienne (Antiquité probable) © G. Leroux, Inrap

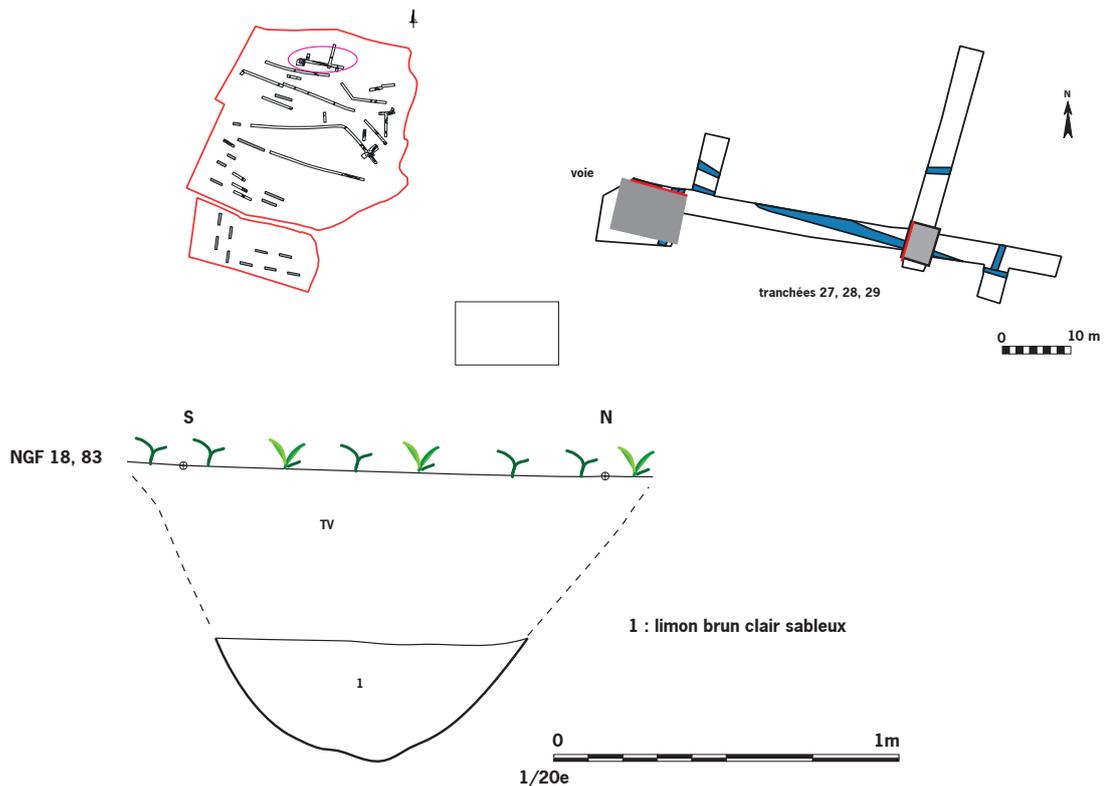


Fig. 24 Coupe et profil du fossé parcellaire sondé à l'intersection des tranchées 29 et 30
© G. Leroux, P. Miller, R. Grégoire-Debussher, Inrap

2.2. Les éléments d'un établissement antique, peut-être à vocation artisanale

L'ouverture des tranchées ou vignette 11, 13, 14 et 19-20, toutes concentrées sur la frange orientale de l'emprise du diagnostic, a permis de déterminer une installation humaine ancienne. Celle-ci est matérialisée par des fossés, fosses ou trous de poteaux (Fig. 25). Le fait que ces tranchées aient été creusées de manière continue permet d'assurer que ces vestiges ne connaissent effectivement pas de développement notable vers l'ouest. S'ils se concentrent aux abords de la limite d'emprise orientale, nous n'avons pu néanmoins pousser notre investigation jusqu'à celle-ci, puisqu'occupée par une bande boisée toujours en place. Dans ces conditions, il reste difficile d'évaluer le développement spatial réel de cet établissement ; on peut simplement constater qu'il s'étire sur plus de 100 m entre le nord, à hauteur de la tranchée 20 et le sud, à hauteur de l'extrémité orientale de la tranchée 11. Pour l'heure, son développement spatial sur un axe est-ouest ne dépasse guère 50 m.

La vision partielle des vestiges limite également la portée d'une éventuelle analyse morphologique des ensembles fossoyés, par exemple. En revanche et c'est l'une des particularités de cet ensemble, une majorité des faits archéologiques ont en commun la présence forte de coquillages dans leurs complements.

2.2.1. Description-interprétation des faits archéologiques

2.2.1.1. Tranchée 11

Les faits archéologiques sont regroupés dans l'extrémité orientale de la tranchée. On notera la présence d'une section de fossé curviligne (F.3) comblé par un limon brun clair, probablement ancien mais pour lequel nous ne possédons aucun élément chronologique. Celui-ci est encadré par deux petites sections de fossés rectilignes (F.1, F.4) dont le comblement

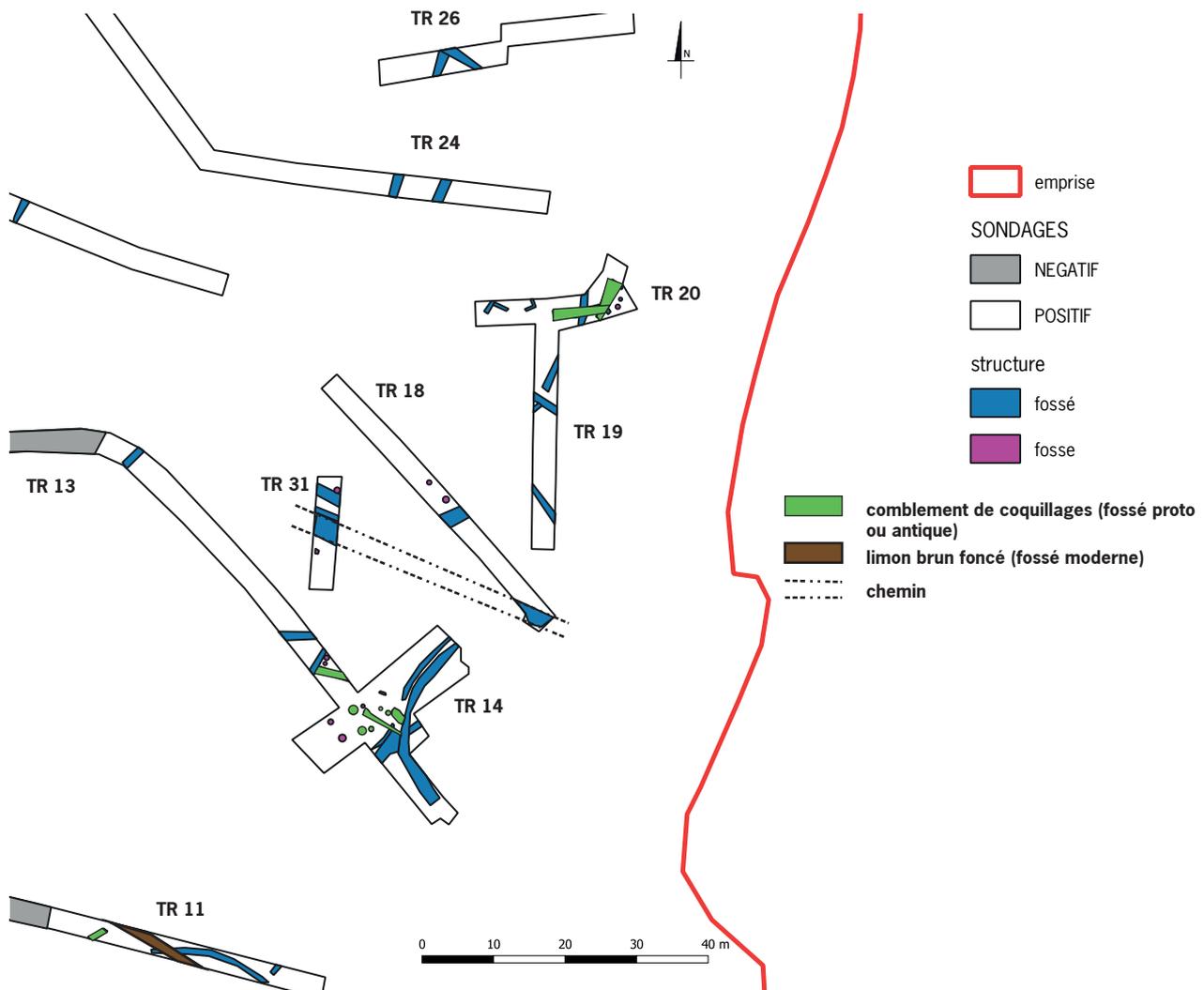


Fig. 25 Plan de répartition des vestiges fossoyés détectés sur la frange orientale de l'emprise du diagnostic © R. Grégoire-Debusscher, Inrap

comporte cette fois une forte proportion de coquillages marins. Eux non plus ne possèdent pas d'éléments chronologiques déterminants mais leur comblement particulier les rattache à l'ensemble fossoyé plus vaste et plus dense des tranchées 13 et vignette 14.

2.2.1.2. Tranchée 13-vignette 14

L'extrémité orientale de la tranchée 13 a été l'occasion de détecter la présence d'un établissement probablement antique matérialisé par des fossés, fosses ou trous de poteaux comblés. Cette découverte a fait l'objet d'un décapage élargi dans le cadre de la vignette 14 (Fig. 26). Les limites de l'exercice du diagnostic nous ont empêché d'évaluer précisément la continuité spatiale de ces vestiges. Toutefois, et malgré la présence plus éloignée et restant en apparence sporadique des petites structures caractérisées par des comblements de coquillages, de la tranchées 11, nous estimons que la plus grande partie des vestiges de cet établissement au sein de l'emprise du diagnostic, se situe précisément à cet endroit.

Notre analyse spatiale du site est également fortement contrainte par le fait que ces indices d'occupation se situent sur la frange orientale de l'emprise et en limite d'emprise du diagnostic.

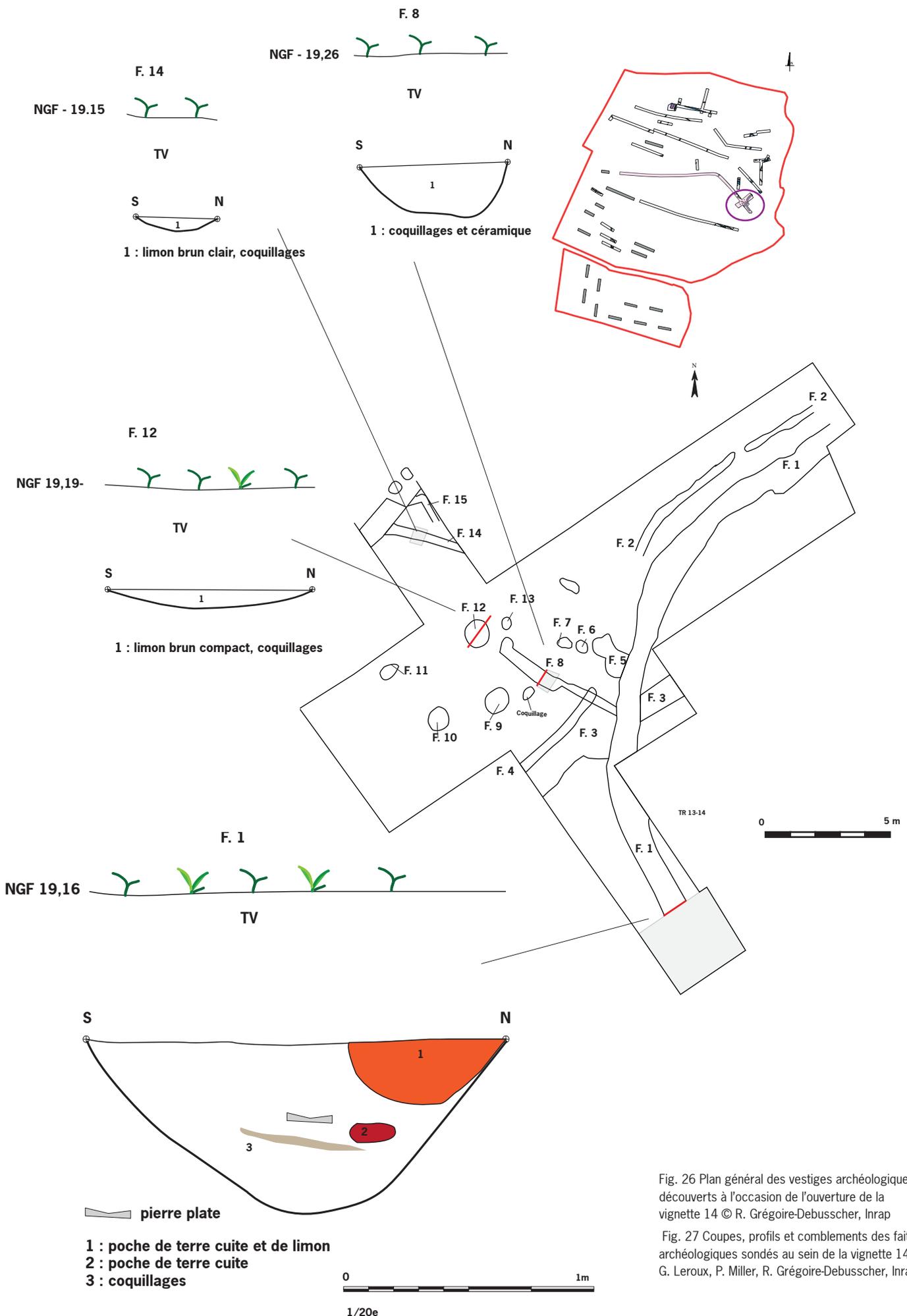


Fig. 26 Plan général des vestiges archéologiques découverts à l'occasion de l'ouverture de la vignette 14 © R. Grégoire-Debusscher, Inrap

Fig. 27 Coupes, profils et comblements des faits archéologiques sondés au sein de la vignette 14 © G. Leroux, P. Miller, R. Grégoire-Debusscher, Inrap

L'ouverture de cette vignette 14 a surtout occasionné l'identification de plusieurs sections de fossés adoptant des tracés rectilignes ou curvilignes, les fosses ou trous de poteaux étant plus difficiles à déterminer en l'absence d'une fouille complète (Fig. 27, 28, 29).



Fig. 28 Vue générale de la vignette 14, depuis le sud. Au premier plan, présence des fossés F.3 et F.4 © G. Leroux, Inrap



Fig. 29 Idem, depuis le nord-est. Le comblement des structures archéologiques, de limon brun-gris, est perceptible sur le limon argileux jaune du substrat © G. Leroux, Inrap

La partie orientale de la vignette est marquée par la présence d'un fossé curviligne (F.1), peut-être dédoublé vers le nord par une plus petite structure (F.2). Il s'agit aussi du fait possédant le gabarit le plus important ($l = 1,40 \text{ m}$; $p = 0,60 \text{ m}$). Son comblement, composé de limon brun-gris, inclue des poches de terre cuite provenant sans doute de foyers détruits et non reconnus dans le cadre spatial restreint de cette vignette, des fragments de poterie et *tegulae* antiques, ainsi qu'une plaque de micaschiste. Cette structure semble amorcée le plan d'un enclos curviligne se développant vers l'est, en limite d'emprise du diagnostic (Fig. 30).

Celui-ci est accompagné de deux sections de fossés (F.8, F.14) au gabarit plus petit ($l = 0,60 \text{ m}$; $p = 0,20 \text{ m}$), possédant une morphologie et une orientation cependant différentes. Leur relation stratigraphique a été empêchée par la présence du fossé F.3. Ces deux petits fossés se distinguent par un comblement uniforme, à savoir des coquillages marins amalgamés dans une gangue limono-argileuse (Fig. 31).



Fig. 30 Profil et comblement du fossé F.1, vignette 14 © G. Leroux, Inrap



Fig. 31 Profil et comblement du fossé F.8, vignette 14 © G. Leroux, Inrap

Le même type de comblement concerne le regroupement des petites fosses situées de part et d'autre du fossé F.8 (F.6, 7, 9, 10, 12, 13, 15).

De manière générale, ces vestiges ont peu impacté le sous-sol ; les creusements de certains trous de poteaux (F.12) ne dépassant pas 0,10 m, par exemple.

La chronologie absolue de cet ensemble s'appuie seulement sur quelques éléments de poterie ou de fragments de *tegulae* permettant d'envisager une occupation des lieux au cours de la période gallo-romaine au sens large.

Certains éléments de chronologie relative laissent penser tout de même que l'aménagement du site a connu plusieurs phases. Cette observation s'appuie surtout sur la présence d'une série de fossés dont les comblements sont essentiellement constitués de coquillages, recoupant ou participant à des phases différentes du comblement d'autres structures fossoyées.

Dans l'état actuel de la recherche, il est prématuré de vouloir dresser un plan significatif de leur développement ; on notera cependant qu'ils présentent plutôt des petits gabarits et des tracés rectilignes.

2.2.1.3. Tranchées 19-20

Les faits archéologiques mis au jour lors du décapage des tranchées 19-20, bien que distants de 40 m seulement de la vignette 14, n'en constituent pas pour autant une continuité morphologique (Fig. 32, 33).

En effet, les fossés découverts dans la seule tranchée 19 semblent correspondre à des éléments de découpage parcellaire (F.1, 2, 3, 4), adoptant des directions orthogonales peut-être en adéquation avec les quelques éléments de chemins mis au jour dans les tranchées 18 et 31. Leur comblement est uniquement constitué d'ailleurs de limon argileux de couleur gris clair. Il semble que l'on retrouve leur prolongement dans la tranchée 20 contiguë, sous la forme des fossés F.5 et F.8 (Fig. 34).

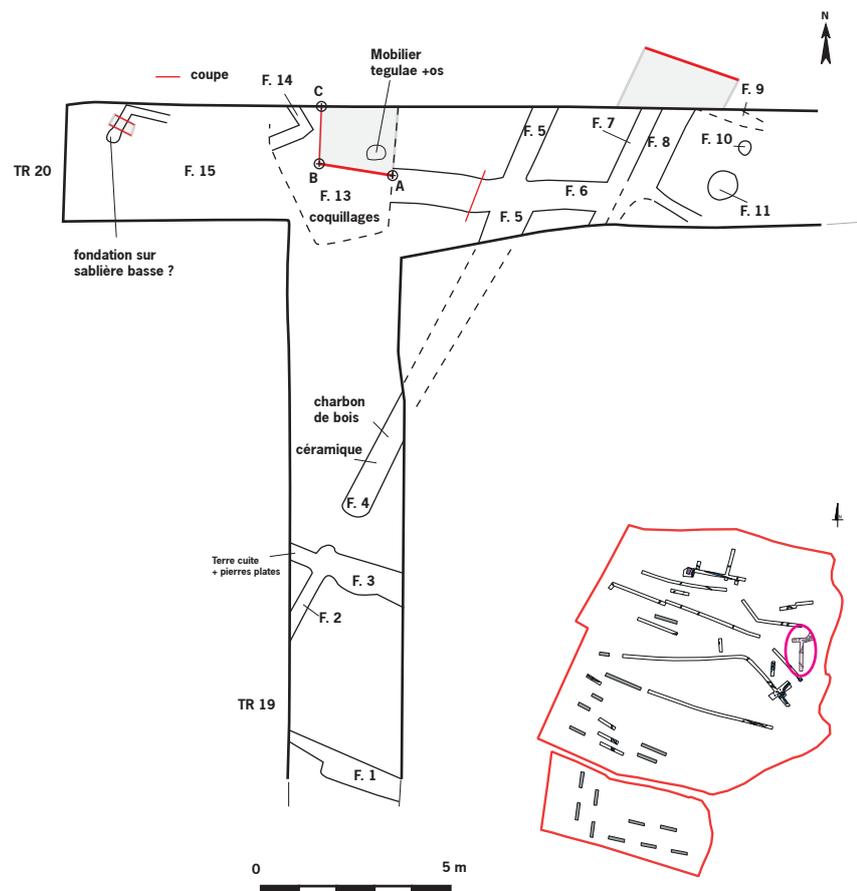


Fig. 32 Plan des faits archéologiques découverts à l'occasion de l'ouverture des tranchées 19 et 20
© R. Grégoire-Debusscher, Inrap

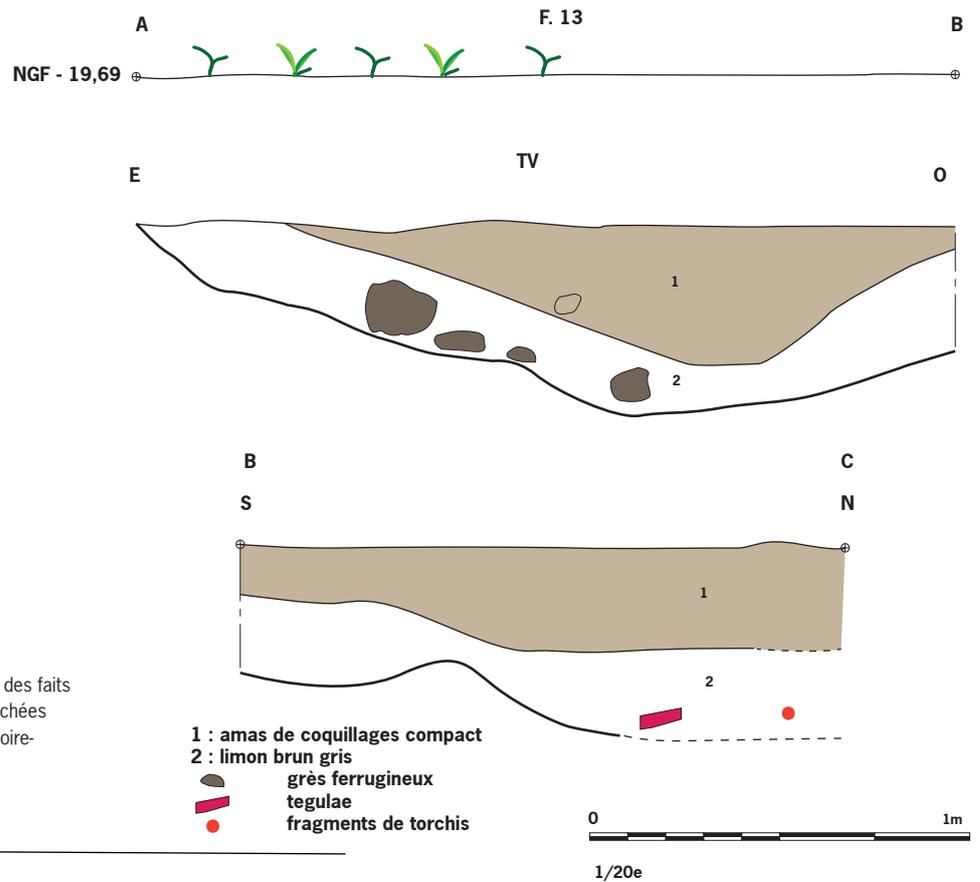
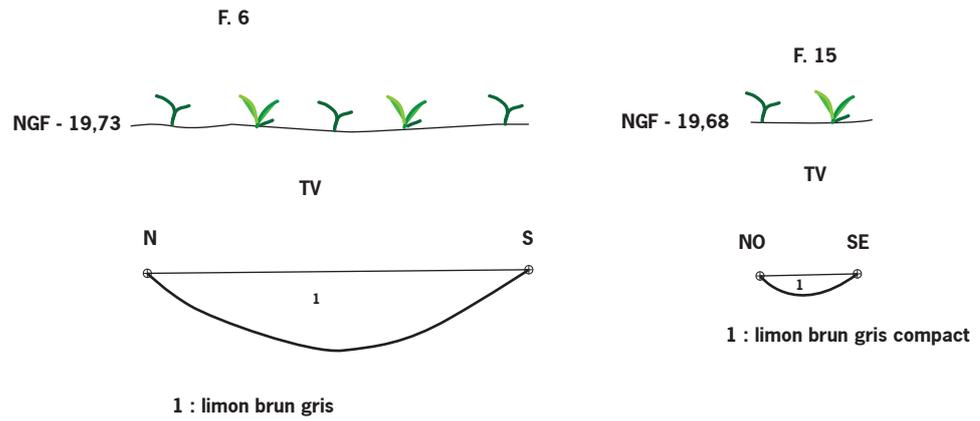


Fig. 33 Coupes, profils et comblements des faits archéologiques sondés au sein des tranchées 19 et 20 © G. Leroux, P. Miller, R. Grégoire-Debusscher, Inrap

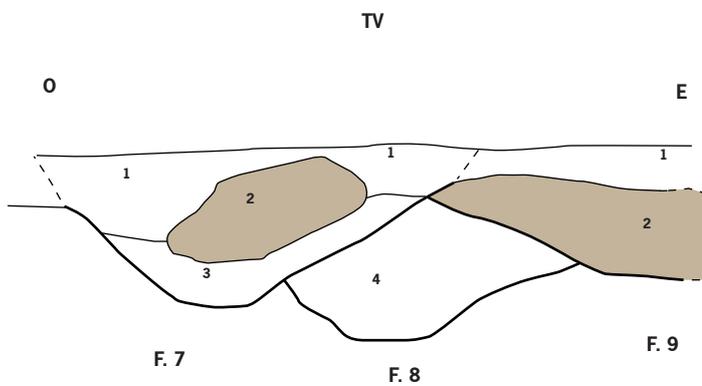


Fig. 34 Profils et comblements des fossés F.8, F.8 et F.9 de la tranchée 20. La présence des coquillages est effective pour les fossés F.7 et F.9 © G. Leroux, Inrap

C'est à nouveau la présence importante de coquillages marins dans le comblement de certains faits archéologiques de la tranchée 20 qui constituent la véritable continuité avec les vestiges de la vignette 14 (Fig. 35, 36, 37).

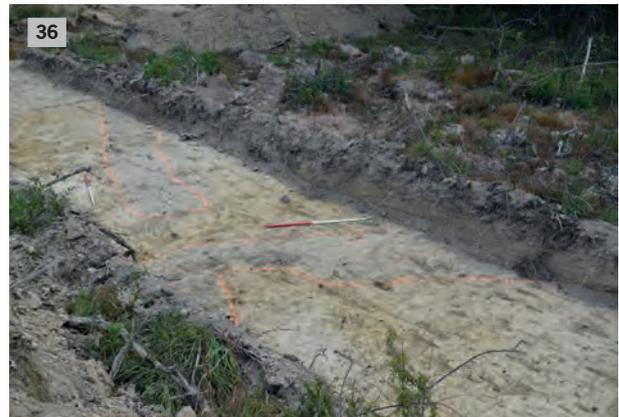


Fig. 35 Profil et comblement du fossé F.13, tranchée 20. La présence de coquillages n'est effective que dans son remplissage terminal (Us.1) © G. Leroux, Inrap

Fig. 36 Présence de fossés au tracé orthogonal dans la tranchée 19 (F.2, F.3, F.4) © G. Leroux, Inrap

Fig. 37 Détail du tracé présentant un angle droit et son comblement constitué de limon argileux de couleur grise (F.15 ; Tr.20). Il peut s'agir de la fondation d'un mur léger sur une sablière basse © G. Leroux, Inrap



2.2.1.4. Un second chemin d'orientation est-ouest

L'ouverture des tranchées 18 et 31 a été l'occasion d'accrocher des éléments potentiellement constitutifs d'un chemin qui adopterait une orientation est-ouest, c'est-à-dire perpendiculaire à la voie ancienne fouillée dans la vignette 27 (Fig. 38).

Son raccordement physique à cette dernière n'a toutefois pas été observé dans le cadre de ce diagnostic. Ainsi, dans l'extrémité sud-orientale de la tranchée 18, en procédant au sondage d'un fait pouvant correspondre au préalable à un simple fossé, il est apparu que son profil ($L = 1,70$ m ; $p = 0,45$ m) pouvait aussi s'apparenter à une cavée de chemin, d'autant que sa base montrait deux dépressions rechargées en petits graviers de quartz pouvant correspondre aux recharges d'une semelle de circulation.

Dans le prolongement exact de cette orientation, vers l'ouest, l'ouverture de vérification de la tranchée 31 a permis de visualiser le comblement limoneux d'une semblable cavée (Tr. 31, F.1) dont la largeur, près de 3 m, semble en adéquation avec ce type de vestige (Fig. 39, 40).

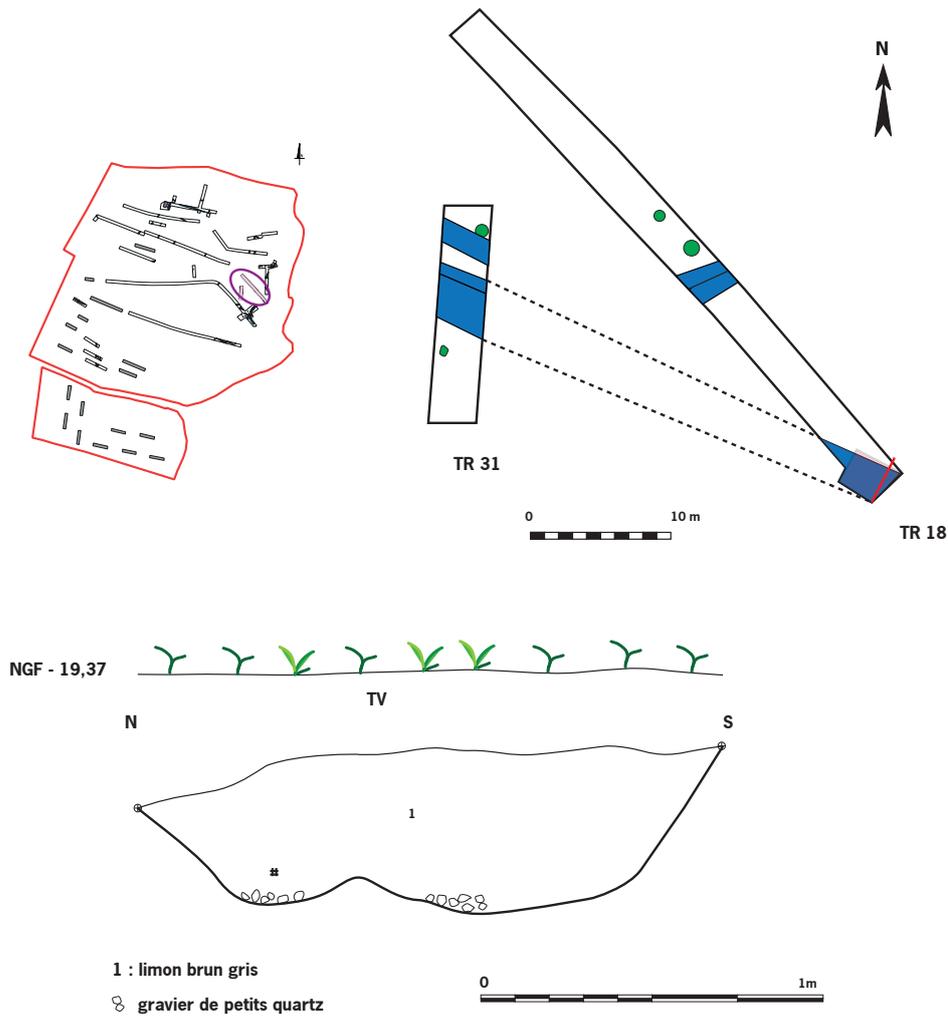


Fig. 38 Plan et coupe des vestiges archéologiques pouvant correspondre à un chemin perpendiculaire à la voie ancienne détectée dans la vignette 27 (Tranchées 18 et 31) © G. Leroux, P. Miller, R. Grégoire-Debusscher, Inrap



Fig. 39 Vue de la tranchée 31, depuis le nord. Au second plan apparaît le comblement d'une possible cavée de chemin © G. Leroux, Inrap



Fig. 40 Vue de détail du comblement supérieur d'une probable cavée d'un chemin orienté est-ouest (tranchée 31) © G. Leroux, Inrap

La présence d'un petit fossé (Tr. 31, F.2) contre sa bordure septentrionale peut correspondre à un fossé de bordure, voire à une ornière. Celle du fossé au gabarit plus important (Tr. 31, F.3) à quelques mètres plus au nord, peut également s'intégrer dans ce dispositif viaire.

Nous avons tenté de trouver son prolongement plus à l'ouest par l'ouverture de la tranchée 15 mais cet exercice s'est avéré négatif, soit parce que le chemin ne se poursuit réellement pas, soit parce qu'il est très mal conservé à cet endroit.

2.2.2. Le mobilier archéologique (cf. Inventaire du mobilier)

La faiblesse numérique est ce qui caractérise le mieux la distribution ou la fréquence des éléments mobiliers retrouvés dans les comblements des faits archéologiques des vignette 14 et tranchées 19-20. De plus, les indications chronologiques qu'ils apportent sont limitées et ne permettent pas de dépasser l'approximation. Les éléments les plus pertinents ne sont rien d'autre que quelques fragments de *tegulae* ou tessons de facture antique!

On évoquera, en outre, la présence récurrente, mais non comptabilisée par nos soins (!), lors du décapage ou des sondages réalisés à l'aplomb des faits archéologiques, de plaquettes de micaschiste pouvant correspondre à une activité particulière. L'étude malacologique et son contexte (cf. infra) vont montrer que leur présence peut être mise en rapport avec l'extraction de substances extraites de certains coquillages marins et qu'ils peuvent correspondre, de ce fait, à des sortes d'enclumes.

2.2.3. Synthèse

Bien que la chronologie des principaux faits archéologiques reste encore mal établie, il semble pourtant évident que le secteur géographique soumis à notre diagnostic ait fait l'objet d'un aménagement relativement concerté entre la présence conjuguée d'un réseau viaire amorcé et des fossés parcellaires qui tendent à structurer l'espace. Cette impression d'ensemble ne garantit néanmoins en rien, par exemple, une quelconque relation entre la voie ancienne d'orientation nord-sud et les traces de consommation et d'utilisation de coquillages marins. La première a pu desservir un établissement peut-être conséquent encore indéterminé, tandis que l'occupation détectée sur la frange orientale du diagnostic a pu générer son propre mode d'acheminement ou de désenclavement. La chronologie relative, peu éclairée par les quelques éléments de mobilier céramique, ne semble pas pouvoir être affinée au-delà d'une fourchette s'établissant entre la fin de l'âge du Fer et les deux premiers siècles de la période antique.

2.2.4. La surreprésentation des coquillages marins : les débuts d'une explication

Le décapage des tranchées ou vignettes 11, 14, 19 et 20 a occasionné la découverte récurrente de coquillages marins, en très grande densité, dans les comblements de près de la moitié des faits archéologiques. En toute honnêteté, nous avons bien sûr noté ce fait mais sans pouvoir l'interpréter outre mesure, l'associant simplement à une consommation sans doute domestique. Par sécurité, nous avons procédé à un prélèvement de ce sédiment dans le fossé F.13 de la tranchée 20. Sur la demande d'Anne-Marie Fourteau (Sra Bretagne), nous l'avons présenté à Catherine Dupont, malacologue au CNRS (cf. rapport *infra*) pour expertise. Son premier examen a été sans appel puisqu'elle y a reconnu d'emblée une proportion importante de deux types de coquillages, mêlés à d'autres à visée culinaire probable, en l'occurrence la pourpre et le murex, bien connus à des fins de récolte d'une substance tinctoriale entrant dans la fabrication de la

couleur pourpre. Notre collègue en a profité pour nous présenter en quelques mots quels étaient les éléments, notamment mobiliers, pouvant caractériser la présence d'un atelier de récolte de la pourpre ; parmi ceux-ci apparaissent des sortes d'enclumes en pierre permettant la frappe des coquillages. Il se trouve que, lors du décapage de la vignette 14, nous avons observé la présence non naturelle de petites plaques de micaschiste dans les comblements des faits archéologiques. Nous en signalons un d'ailleurs dans le comblement du fossé F.1 de cette même vignette. Les traces de rejet de foyers sont également présentes mais il est plus hasardeux de vouloir les rattacher absolument à cette activité spécifique.

Cette présence de coquillages s'étale spatialement entre la tranchée 11, vers le sud et la tranchée 20, vers le nord, c'est-à-dire sur une distance supérieure à 100 m. Cela ne signifie nullement qu'un éventuel atelier ait pu recouvrir une telle superficie mais cela sous-entend éventuellement que l'établissement humain qui l'entretient a pu effectivement se développer sur une telle surface.

3. Conclusion

Au terme de cette approche archéologique du plateau côtier de la partie méridionale de la commune de Pénestin, il est possible de valider deux points de découverte. Ils sont de nature différente et ni leur contemporanéité ni leur complémentarité ne sont assurées. Il s'agit, d'une part, d'une section de voie de circulation terrestre aménagée sur un axe nord-sud et, d'autre part, des vestiges fossoyés appartenant à une occupation humaine établie probablement entre la fin de l'âge du Fer et la période antique.

La première, faiblement fossilisée dans le paysage, présente certains caractères propres aux voies anciennes. Sa construction reste plutôt légère et surtout irrégulière, ce qui a fait que son tracé est passé inaperçu lors de l'ouverture de certaines tranchées. Sa chronologie reste également difficile à établir puisqu'en effet aucun mobilier déterminant n'a été retrouvé sur ses niveaux de circulation ou au sein de ses couches de forme. Pour l'heure cependant, rien n'empêche de penser que son dernier état d'aménagement remonte à la période antique, du fait notamment de la présence de quelques fragments de *tegulae* mais aussi parce que cet aménagement recouvre un état plus ancien sans doute protohistorique au sens large. Ce dernier est notamment matérialisé par des ornières imprimées à la surface du substrat et rechargées de galets de quartz. En l'état actuel des connaissances, il est impossible d'en connaître les points de départ et d'aboutissement. Venant du nord, la section de chemin reconnue pourrait poursuivre un itinéraire peut-être encore aujourd'hui actif mais qui reste cependant indéterminé ; quant à sa direction vers le sud, elle indique sans doute la desserte d'un établissement côtier lui aussi inconnu.

Le second point de découverte correspondant à un ensemble fossoyé relativement disséminé mais qui montre également des zones de forte densité (vignette 14). Il se développe intégralement sur la frange orientale de l'emprise du diagnostic, ce qui limite la portée de la découverte. Cette entité archéologique tire son intérêt de l'omniprésence de coquillages marins dans le comblement des faits archéologiques le composant. En effet, une étude malacologique réalisée par Catherine Dupont (CNRS, Université de Rennes1) a révélé la surreprésentation de deux types de coquillages, le murex et le pourpre, dont les propriétés tinctoriales entrent dans la chaîne opératoire de la fabrication de la couleur pourpre, fort prisée pendant l'Antiquité. Ce caractère inattendu et relativement original procure une certaine plus-value à la découverte archéologique et son étude approfondie pourrait donner lieu à la détermination d'un site au statut particulier.

4. Bibliographie

Galliou *et alii.*, 2009 - Carte archéologique de la Gaule. Le Morbihan.
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 445 pages

5. Indices de consommation de fruits de mer et d'extraction de colorant (Loscolo, Pénestin (Morbihan))

Catherine Dupont, le 5 septembre 2020

Chargée de Recherche au CNRS UMR 6566 CReAAH « Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire » Université de Rennes 1, Campus Beaulieu, bât. 24-25 - CS74205, 35042 Rennes Cedex, France ; catherine.dupont@univ-rennes1.fr

Ce rapport est issu des échantillons confiés par Gilles Leroux sur les conseils d'Anne-Marie Fourteau (SRA Bretagne). Il s'agit d'environ 6 litres de sédiment issus de la tranchée 20, F.13 du diagnostic archéologique de Loscolo à Pénestin. Ces sédiments ont fait l'objet d'un rapide contrôle visuel qui montre une très forte densité de vestiges coquilliers (fig. 1). Cette densité est associée à la diversité des espèces en présence. En effet, au moins 13 espèces ont été détectées (fig. 2). Cette diversité reflète un fort ancrage des populations fréquentant la zone fouillée vis-à-vis du littoral mais aussi de la diversité des activités représentées. Certaines espèces font partie des mollusques régulièrement consommés sur la côte. A ceux-ci s'ajoutent deux espèces, le pourpre et le murex qui semblent cassés de façon systématique (fig. 3). Ces cassures systématiques sont connues et correspondent à la nécessité de briser la coquille pour avoir accès à une glande aux propriétés tinctoriales. Cette activité est liée à l'utilisation de milliers de pourpres et murex. Elle fait clairement partie des activités de haute valeur ajoutée en lien avec le littoral et peut être le reflet d'un statut non négligeable au niveau économique de la portion du site archéologique saisie.



Fig. 1 – Lots de coquilles issues de la tranchée 20, F.13 avec palourdes, moules, patelles et pourpres... témoignant de la densité des vestiges (Loscolo, Pénestin, DAO C. Dupont)



Fig. 2 – Espèces détectées dans la tranchée 20, F.13 de Loscolo à Pénestin, 1- Palourde *Ruditapes decussatus* (35mm), 2- Prairie *Venus verrucosa* (28mm), 3- Pétoncle *Mimachlamys varia* (41mm), 4- Moule *Mytilus edulis* (31mm), 5- Couteau *Solen sp.* (14mm), 6- Buccin *Buccinum undatum* (18mm), 7- Huître plate *Ostrea edulis* (58mm), 8- Bigorneau *Littorina littorea* (17mm), 9- Patelle *Patella depressa* (26mm), 10- Murex *Ocenebra erinaceus* (13mm), 11- Pourpre *Nucella lapillus* (17mm), 12- Monodonte *Phorcus lineatus*, 13- Patelle *Patella vulgata* (43mm, DAO C. Dupont)

.Même si l'extraction de colorant à partir des coquillages est connue le long du littoral plusieurs éléments peuvent motiver une fouille plus approfondie du site en question. A ce jour, la plupart des sites repérés et présentant cette activité sont connus par prospection et ne sont pas calés chronologiquement. Hors cette activité semble attestée de l'âge du Bronze au Moyen Age (14^e s.). De plus, une telle activité a été repérée sur la commune de Pénestin à la plage du Lomer (Jacquet 2003, Gauthier 2006, Daire *et al.* 2015, Dupont *et al.* 2018). Sa présence au bord de la falaise et en zone protégée rend une intervention archéologique complexe, ce qui fait que malgré le suivi régulier de ce site depuis plusieurs dizaines d'années, son calage chronologique n'a pas pu être défini. Les premiers indices du diagnostic archéologique tendraient à placer l'activité de la fin de l'âge du Fer au début de l'antiquité. Ce calage pourrait être confirmé voire affiné en cas de fouille. L'analyse malacofaunique envisagée permettra de décrire le processus de l'extraction des glandes tinctoriales mais aussi, par l'analyse

de la taille originelle des coquilles, de la gestion du stock naturel de pourpres sur les proches estrans.



Fig. 3 – Pourpres et murex cassés latéralement issus de la tranchée 20, F.13 (Loscolo, Pénestin, DAO C. Dupont).

Cette dernière analyse permettra de connaître l'impact d'une telle activité sur les espèces utilisées (surexploitation par exemple). Le fait que cette activité ait été repérée dès le diagnostic permettra la vigilance des archéologues sur le mobilier et structures associés à une telle activité. En l'état actuel de la recherche, le mobilier archéologique associé à une telle activité est composé de macro-outillage en roche. Quelques instruments en métal ont pu être associés à de telles accumulations mais ils ne sont pas assez récurrents pour prouver le fait qu'ils soient réellement dédiés à cette activité (Dupont et Doyen 2017). Un bâtiment peut aussi être dédié à cette activité et se trouve associé à une source d'eau douce et à des foyers à chaleur diffuse. Dans les textes antiques, l'adjonction de sel est parfois notée dans la confection de tel colorant à partir de coquillages. Or, nous avons noté à plusieurs reprises la présence d'atelier lié à la production du sel près de sites dédiés à l'extraction de pourpre (Dupont 2011, 2013, Dupont et Doyen 2015). A ce jour, nous n'avons jamais pu démontrer que ces activités avaient lieu en même temps. Le site de Loscolo nous offre l'opportunité de tester une telle hypothèse, ces deux activités y ayant été décelées.

Le fait que des déchets alimentaires soient associés à cette activité à Loscolo n'est pas nouveau. Une intervention de terrain permettra de savoir si ces activités sont synchrones ou si elles se succèdent dans le temps. L'analyse de la densité des espèces en lien avec leur distribution spatiale pourrait aussi permettre de cibler plus précisément la zone d'activité liée à l'extraction du colorant. Enfin, les analyses malacofauniques restent rares et leur multiplication permet de mieux saisir les régimes alimentaires des populations côtières pour des périodes anciennes et sur des aires géographiques définies. Les coquillages consommés nous diront s'ils ont

été pêchés par les occupants du site ou s'ils ont fait l'objet de commerce. Ils représentent aussi une opportunité de les comparer aux espèces et environnements présents actuellement à Pénestin. Tous ces arguments soulignent l'importance des découvertes archéologiques faites à Loscolo.

5.1. Références bibliographiques

DAIRE M.-Y., PHILIPP B., LANGOUËT L., DUPONT C., LOPEZ-ROMERO E., QUESNEL L., 2015- La production de sel en Baie de Vilaine. Le point sur les établissements sauniers de l'Âge du Fer de la commune de Pénestin (Morbihan). ISSN 1140-4663. Bulletin de l'A.M.A.R.A.I., n 28, 103-129. (hal-02342340)

DUPONT C., 2011 – The Dog Whelk *Nucella lapillus* and Dye Extraction Activities from the Iron Age to the Middle Ages along the Atlantic Coast of France. *Journal of Island and Coastal Archaeology*. [1556-4894], 6-1, 3-23.

DUPONT C., 2013 - Teinture et exploitation du pourpre *Nucella lapillus* le long du littoral atlantique français. In Daire M.Y., Dupont C., Baudry A., Billard C., Large J.M., Lespez L., Normand E., Scarre C. (eds.), Actes du colloque HOMER2011. «Ancient maritime communities and the relationship between people and environment along the European Atlantic coasts/ Anciens peuplements littoraux et relations homme/milieu sur les côtes de l'Europe atlantique» *British Archaeological Reports*, Archeopress, Oxford, BAR S2570, ISBN 9781407311913, 459-467.

DUPONT C., DOYEN D., 2017 – La couleur pourpre de la mer : l'extraction de colorant à partir des coquillages à Saint-Michel-Chef-Chef au 1er s. ap. J.-C. (Loire-Atlantique). In : R. González Villaescusa, K. Schörle, F. Gayet, F. Rechin (dir.) Actes des XXXVIIe Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes. L'exploitation des ressources maritimes de l'Antiquité. Activités productives et organisation des territoires. Antibes – France, 10-13 octobre 2016. Éditions APDCA, Antibes, 53-66.

DUPONT C., DEBRAY J., GROLIER J.P., HERMOUET J., MILLET C., PAVAGEAU S., TALNEAU J.L., THOMAS P. 2018 – Analyse des coquilles ramassées à la Plage du Lomer (Pénestin) en 2002 et 2016. Feuillet mensuels de la Société Nantaise de Préhistoire, n°542, 9-13.

GAUTHIER C. 2006 - Le patrimoine archéologique de l'estuaire de la Vilaine du Néolithique à l'époque gallo-romaine. Bulletin de l'AMARAI (Association Manche Atlantique pour la Recherche Archéologique dans les Iles) 19:41–56.

JACQUET H., 2003 - Gisement de coquilles de pourpres brisées Plage du Lomer (commune de Pénestin, Morbihan). Feuillet mensuels de la Société Nantaise de la Préhistoire 413:51–53.

6. Index des illustrations

Section I

- 11 Localisation de l'opération sur fond I.G.N. au 1/250 000, SCAN Régional® ©IGN 2011, Inrap
 12 Localisation de l'opération sur fond IGN au 1/25 000, SCAN25® ©IGN 2011, Inrap
 13 Localisation de l'opération sur un extrait du plan cadastral, BD Parcellaire® ©2011, Inrap

Section II

- 32 Fig. 1 Localisation géographique du diagnostic et contexte archéologique © R. Grégoire-Debuscher, Inrap
 34 Fig. 2 Plan général du diagnostic © R. Grégoire-Debuscher, Inrap
 35 Fig. 3 Opération de diagnostic en cours dans les parcelles de la tranche 2. Cette fois, les terrains sont dégagés © G. Leroux, Inrap
 35 Fig. 4 Opération de diagnostic en cours, contrainte par la présence résiduelle de taillis ou bosquets d'arbres © G. Leroux, Inrap
 35 Fig. 5 Etat des terrains de la tranche 1, perturbés par de nombreuses ornières profondes et des amas de branchages © G. Leroux, Inrap
 36 Fig. 6 Etat des terrains de la tranche 1. Le fond des ornières de débardage atteint systématiquement le substrat argileux de couleur brun-jaune © G. Leroux, Inrap
 36 Fig. 7 Idem © G. Leroux, Inrap
 36 Fig. 8 Idem © G. Leroux, Inrap
 37 Fig. 9 Mise en place d'une protection des niveaux supérieurs de la voie ancienne d'orientation nord-sud (Tranchée 27) © G. Leroux, Inrap
 38 Fig. 10 Confrontation des vestiges archéologiques aux tracés du cadastre napoléonien © R. Grégoire-Debuscher, Inrap
 39 Fig. 11 Tracé supposé de la voie ancienne d'orientation nord-sud et localisation de ses points de découverte © R. Grégoire-Debuscher, Inrap
 39 Fig. 12 Vue oblique d'un lambeau de recharge pierreuse du dernier état de la voie ancienne par des plaquettes de schiste et des fragments de tegula © G. Leroux, Inrap
 41 Fig. 14 Détail du premier état de la voie ancienne matérialisé par des ornières rechargées de blocs de quartz (US.3) © G. Leroux, Inrap
 41 Fig. 15 Vue générale de la voie ancienne constituée par un premier état rechargé en blocs de quartz et d'un second constitué de recharges pierreuses lui conférant un profil terminal convexe © G. Leroux, Inrap
 41 Fig. 16 Vue du profil convexe de la voie ancienne. Celui-ci est consécutif aux recharges pierreuses et sableuses du chemin appartenant à un probable état antique, depuis le sud-ouest © G. Leroux, Inrap
 41 Fig. 17 Idem, depuis le sud-est © G. Leroux, Inrap
 41 Fig. 13 Coupe de la voie ancienne réalisée dans la tranchée 27 © G. Leroux, P. Miller, R. Grégoire-Debuscher, Inrap
 42 Fig. 18 Vue prise lors du décapage de la voie au niveau de l'interface entre les US.3 (recharges de blocs de quartz) et l'US.2 correspondant à une gangue de limon brun-jaune. Le sommet des ornières les plus anciennes est perceptible © G. Leroux, Inrap
 42 Fig. 19 Idem, depuis le nord © G. Leroux, Inrap
 42 Fig. 20 Traces d'ornières comblées de limon brun-gris et imprimées à la surface de l'US.2 (recharges sablo-limoneuses et gravillonneuses du second état de la voie, depuis le nord © G. Leroux, Inrap
 44 Fig. 21 Distribution des fossés de découpage parcellaire greffés à la voie ancienne © R. Grégoire-Debuscher, Inrap
 44 Fig. 22 Tranchées 29-30 : présence de fossés parcellaires, perpendiculaires et parallèles à la voie ancienne (Antiquité probable) © G. Leroux, Inrap
 44 Fig. 23 Tranchée 29 : vue globale du fossé perpendiculaire à la voie ancienne (Antiquité probable) © G. Leroux, Inrap
 45 Fig. 24 Coupe et profil du fossé parcellaire sondé à l'intersection des tranchées 29 et 30 © G. Leroux, P. Miller, R. Grégoire-Debuscher, Inrap
 46 Fig. 25 Plan de répartition des vestiges fossoyés détectés sur la frange orientale de l'emprise du diagnostic © R. Grégoire-Debuscher, Inrap
 47 Fig. 26 Plan général des vestiges archéologiques découverts à l'occasion de l'ouverture de

- 47 la vignette 14 © R. Grégoire-Debusscher, Inrap
Fig. 27 Coupes, profils et comblements des faits archéologiques sondés au sein de la vignette 14 © G. Leroux, P. Miller, R. Grégoire-Debusscher, Inrap
- 48 Fig. 28 Vue générale de la vignette 14, depuis le sud. Au premier plan, présence des fossés F.3 et F.4 © G. Leroux, Inrap
- 48 Fig. 29 Idem, depuis le nord-est. Le comblement des structures archéologiques, de limon brun-gris, est perceptible sur le limon argileux jaune du substrat © G. Leroux, Inrap
- 48 Fig. 30 Profil et comblement du fossé F.1, vignette 14 © G. Leroux, Inrap
- 48 Fig. 31 Profil et comblement du fossé F.8, vignette 14 © G. Leroux, Inrap
- 49 Fig. 32 Plan des faits archéologiques découverts à l'occasion de l'ouverture des tranchées 19 et 20 © R. Grégoire-Debusscher, Inrap
- 50 Fig. 33 Coupes, profils et comblements des faits archéologiques sondés au sein des tranchées 19 et 20 © G. Leroux, P. Miller, R. Grégoire-Debusscher, Inrap
- 50 Fig. 34 Profils et comblements des fossés F.8, F.8 et F.9 de la tranchée 20. La présence des coquillages est effective pour les fossés F.7 et F.9 © G. Leroux, Inrap
- 51 Fig. 35 Profil et comblement du fossé F.13, tranchée 20. La présence de coquillages n'est effective que dans son remplissage terminal (Us.1) © G. Leroux, Inrap
- 51 Fig. 36 Présence de fossés au tracé orthogonal dans la tranchée 19 (F.2, F.3, F.4) © G. Leroux, Inrap
- 51 Fig. 37 Détail du tracé présentant un angle droit et son comblement constitué de limon argileux de couleur grise (F.15 ; Tr.20). Il peut s'agir de la fondation d'un mur léger sur une sablière basse © G. Leroux, Inrap
- 52 Fig. 38 Plan et coupe des vestiges archéologiques pouvant correspondre à un chemin perpendiculaire à la voie ancienne détectée dans la vignette 27 (Tranchées 18 et 31) © G. Leroux, P. Miller, R. Grégoire-Debusscher, Inrap
- 52 Fig. 39 Vue de la tranchée 31, depuis le nord. Au second plan apparaît le comblement d'une possible cavée de chemin © G. Leroux, Inrap
- 52 Fig. 40 Vue de détail du comblement supérieur d'une probable cavée d'un chemin orienté est-ouest (tranchée 31) © G. Leroux, Inrap

Section II Chapitre 5

- 57 Fig. 1 – Lots de coquilles issues de la tranchée 20, F.13 avec palourdes, moules, patelles et pourpres... témoignant de la densité des vestiges (Loscolo, Pénestin, DAO C. Dupont)
- 58 Fig. 2 – Espèces détectées dans la tranchée 20, F.13 de Loscolo à Pénestin, 1- Palourde *Ruditapes decussatus* (35mm), 2- Praire *Venus verrucosa* (28mm), 3- Pétoncle *Mimachlamys varia* (41mm), 4- Moule *Mytilus edulis* (31mm), 5- Couteau *Solen sp.* (14mm), 6- Buccin *Buccinum undatum* (18mm), 7- Huître plate *Ostrea edulis* (58mm), 8- Bigorneau *Littorina littorea* (17mm), 9- Patelle *Patella depressa* (26mm), 10- Murex *Ocenebra erinaceus* (13mm), 11- Pourpre *Nucella lapillus* (17mm), 12- Monodonte *Phorcus lineatus*, 13- Patelle *Patella vulgata* (43mm, DAO C. Dupont)
- 59 Fig. 3 – Pourpres et murex cassés latéralement issus de la tranchée 20, F.13 (Loscolo, Pénestin, DAO C. Dupont).

III. Inventaires techniques

Inventaire du mobilier

| N° de tranchée | N° du fait | Nbre total des tessons | Description | Datation proposée |
|----------------|--------------|---|-----------------|-------------------------|
| 14 | 8 | 2 | pâte brune | âge du Fer, Antiquité ? |
| 19 | 3 (décapage) | 5 | pâte brune fine | âge du Fer, Antiquité |
| 20 | 6 | 5 fgts de tegula | surcuisson | Antiquité |
| 20 | 8 | 3 fgts de scorie métallique | bronze ? | |
| 20 | 13 (US.1) | 2 fgts d'amphore | pâte rosée | Antiquité |
| 20 | 13 (US.2) | os 1 fgt de céramique sigillée 1 fgt de torchis surcuit | bovin ? | Antiquité |
| 23 | 1 | 1 fgt de sigillée | Drag.37 | Ier-IIe s. ap. J.-C. |

Inventaire des tranchées et des faits archéologiques

Les tranchées 1, 3, 5, 6, 8, 10, 11, 12, 13 et 17 (Tranche 1) puis 32 à 40 (Tranche 2) sont restées négatives.

| N° tranchées | N° de fait | Nature | Description | Comblement, composition | Interprétation |
|--------------|--------------|--------------------|------------------|---|---|
| 2 | 2.1, 2, 3, 4 | fossés et ornières | ornières | limon brun | chemin moderne orienté nord-ouest/sud-est |
| 4 | 4.1, 2, 3, 4 | idem | ornières | | idem |
| 7 | 7.1 | fossé | l = 1,50m | limon brun | idem |
| 9 | F.9.1 | fossé | tracé rectiligne | limon brun | parcellaire moderne |
| 9 | F.9.2 | fossé | l = 0,70m | limon brun | parcellaire moderne ? |
| 11 | 11.1 | fossé | l = 0,40m | coquillages | parcellaire |
| 11 | 11.2 | fossé | l = 1m | limon brun | parcellaire moderne |
| 11 | 11.3 | fossé | l = 0,40m | limon brun clair | |
| 11 | 11.4 | fossé | l = 0,50m | coquillages | parcellaire |
| 13 | 13.1 | fossé | l = 0,80m | limon brun | parcellaire moderne |
| 13 | 13.2 | fossé | l = 0,70m | limon gris | parcellaire ancien |
| 13 | 13.3 | fossé | l = 0,80m | limon brun | parcellaire |
| 14 | 14.1 | fossé curviligne | l = 1,40m | limon brun-gris, terre cuite, coquillages | enclos |
| 14 | 14.2 | fossé curviligne | l = 0,30m | limon brun-gris | enclos |
| 14 | 14.3 | fossé | l = 1m | limon brun | parcellaire |
| 14 | 14.4 | fossé | l = 0,40m | coquillages et limon | parcellaire, enclos ? |
| 14 | 14.5 | fosse | l = 2m | coquillages et limon | |
| 14 | 14.6 | fosse? | d = 0,50m | Coquillages et limon | |

| | | | | | |
|-------|-------|---------------------------------|------------|---|-------------------------------------|
| 14 | 14.7 | fosse? | d = 0,60m | coquillages et limon | |
| 14 | 14.8 | fossé | l = 0,60m | coquillages, céramique et limon | parcellaire |
| 14 | 14.9 | fosse circulaire | d = 1m | coquillages et limon, | artisanat? |
| 14 | 14.10 | fosse circulaire | d = 1m | limon brun, terre cuite | artisanat? |
| 14 | 14.11 | fosse | l = 1m | limon brun-gris | |
| 14 | 14.12 | fosse circulaire | d = 1 .20m | coquillages et limon brun | artisanat? |
| 14 | 14.13 | fosse | d = 0,50m | limon brun gris | |
| 14 | 14.14 | fossé | l = 0,30m | coquillages et limon brun clair | parcellaire |
| 14 | 14.15 | fossé | l = 0,25m | limon brun clair | parcellaire ? |
| 14 | 14.16 | fossé | l = 1,50m | limon brun clair | enclos, parcellaire ? |
| 15 | 15.1 | petit fossé | l = 0,40m | limon gris | parcellaire ancien |
| 16 | 16 .1 | fossé | | limon gris | parcellaire antique lié à la voie ? |
| 18 | 18.1 | fosse | d = 0,70m | limon gris | trou de poteau ? |
| 18 | 18.2 | fosse | d = 0,60m | limon gris | trou de poteau ? |
| 18 | 18.3 | fossé | l = 2m | limon, coquillages | fossé recrusé |
| 18 | 18.4 | cavée ou fossé | l = 1,70m | graviers | chemin |
| 19-20 | 19.1 | fossé | l = 0,80m | limon brun-gris | parcellaire, enclos ? |
| 19-20 | 19.2 | fossé | l = 0,40m | limon bru gris | parcellaire, enclos ? |
| 19-20 | 19.3 | fossé | l = 0,80m | limon brun-gris, céramique | parcellaire, enclos ? |
| 19-20 | 19.4 | fossé | l = 0,70m | limon brun-gris | parcellaire, enclos ? |
| 19-20 | 20.5 | fossé | l = 1 m | limon brun-gris | parcellaire, enclos |
| 19-20 | 20.6 | fossé | l = 0,90m | limon brun, tegula | |
| 19-20 | 20.7 | fossé | l = 0,60m | coquillages | parcellaire |
| 19-20 | 20.8 | fossé | l = 0,80m | limon brun-gris, scories | parcellaire, enclos |
| 19-20 | 20.9 | fossé | ? | coquillages | parcellaire |
| 19-20 | 20.10 | trou de poteau ? | d = 0,40m | limon brun-gris | |
| 19-20 | 20.11 | fosse | d = 0,80m | limon brun-gris, terre cuite | artisanat |
| 19-20 | 20.12 | fossé | l = 0,40m | limon brun-gris | parcellaire |
| 19-20 | 20.13 | fossé, fosse ? | l = 2,20m | limon brun, coquillages, amphore, sigillée, os, torchis | parcellaire, enclos |
| 19-20 | 20.14 | fossé formant angle droit | m = 0,30m | limon gris | fondation |
| 19-20 | 20.15 | fossé | l = 0,20m | limon gris | fondation bâtiment ? |
| 22 | 22.1 | fossé | l = 0,70m | limon brun- gris | parcellaire moderne |
| 22 | 22.2 | fossé | l = 0,80m | limon brun | parcellaire |
| 22 | 22.3 | fossé | l = 0,80m | limon brun | parcellaire |
| 23 | 23.1 | fossé | l = 0,80m | sigillée | parcellaire |
| 23 | 23.2 | ornières et recharges sableuses | | | voie |
| 24 | 24.1 | fossé | l = 0,80m | limon brun gris | parcellaire |
| 24 | 24.2 | fossé | l = 1,40m | limon brun clair, tegula | parcellaire |
| 25 | 25.1 | fossé | l = 0,60m | limon brun | parcellaire |

| | | | | | |
|----|------|-------------------------------|-----------|---------------------------|--------------------------|
| 25 | 25.2 | fossé | l = 0,80m | limon brun-gris, sigillée | parcellaire |
| 26 | 26.1 | fossé | l = 0,80m | limon brun-gris | parcellaire, enclos ? |
| 26 | 26.2 | fossé | l = 0,50m | limon brun-gris | parcellaire |
| 27 | 27.1 | recharges sableuses, ornières | l = 6m | sables, graviers, tegulae | voie antique |
| 27 | 27.2 | ornières | l = 4,50m | blocs de quartz | voie protohistorique |
| 28 | 28.1 | fossé | l = 0,70m | limon brun | parcellaire |
| 28 | 28.2 | fossé | l = 1m | limon brun clair | parcellaire |
| 29 | 29.1 | fossé | l = 1m | limon brun clair | parcellaire |
| 29 | 29.2 | fossé | l = 0,80m | Limon brun-gris | parcellaire |
| 30 | 30.1 | fossé | l = 0,70m | limon brun | parcellaire |
| 31 | 31.1 | cavée ou fossé ? | l = 2,80m | limon brun | chemin |
| 31 | 31.2 | fossé | l = 0,50m | limon brun | fossé bordier, ornière ? |
| 31 | 31.3 | fossé | l = 0,80m | limon brun | fossé bordier ? |

Inventaire des minutes

Minute 1 : Croquis et coupes réalisés à partir des décapages des tranchées 14 et 18.

Minute 2 : Croquis et coupes réalisés à partir des décapages des tranchées 19-20 et 29.

Minute 3 : Coupes réalisées sur faits archéologiques décapés dans les tranchées 20 et 24.

Minute 4 : Coupe de la voie ancienne détectée dans le décapage de la vignette 27.

Bretagne, Morbihan, Penestin, Loscolo

Chronologie

Age du Fer, Antiquité
romaine, Temps
modernes

Sujets et thèmes

voirie, fossés
parcellaires, habitat
rural, artisanat

Mobilier

céramique, faune,
macro-outillage (lithique)

La proximité du littoral a suscité une prescription archéologique de la part du Service régional de l'archéologie de Bretagne sur un espace de 7 hectares environ, destiné à l'aménagement de bassins conchylicoles, près du lieu-dit Loscolo, commune de Penestin (Morbihan). En effet, hormis la présence d'éléments de briquetage gaulois ou antique entrevus sur la coupe de la petite falaise de la plage de Maresclé, située à 500m à l'ouest de l'emprise du diagnostic, aucun site majeur n'était à signaler dans ce secteur géographique.

Cet espace a fait l'objet d'une série de tranchées dont le nombre, le tracé et la longueur ont été adaptés à la configuration des terrains accessibles. Leur ouverture a généré la découverte de deux points de découverte sans lien morphologique apparent.

Il s'agit tout d'abord d'une section de voie de circulation ancienne de direction nord-sud. Celle-ci est présente dans la partie centrale de l'emprise mais reste peu visible du fait d'une faible utilisation de matériaux pour son aménagement. Ses deux états de circulation identifiés sont parfaitement superposés et définissent des emprises de 4,50 et 6m de large. Le premier semble installé directement sur le substrat argileux et les ornières trahissant sa présence sont rechargées de blocs de quartz. Le second état se distingue par des niveaux sableux mélangés à des graviers dont la surface est également marquée par des ornières. Hormis la présence de quelques fragments de *tegulae* utilisés dans la mise en œuvre de ce dernier niveau de circulation, les éléments datant restent absents ; toutefois la morphologie générale de cette section de voie possède certains traits des chemins secondaires protohistoriques et antiques. Nous ignorons cependant quel type d'établissement il pouvait desservir et à quel axe routier plus important il pouvait être relié.

Le second point de découverte correspond à un établissement antique mais peut-être plus ancien, défini par une série de fossés et de fosses dont l'organisation trahit conjointement l'existence d'un découpage spatial à une relative grande échelle et la présence d'une installation domestique dont la nature est sans doute révélée par la présence récurrente de coquillages piégés dans les comblements d'une majorité des faits archéologiques. En effet, l'examen malacologique de ces dépôts semble assurer l'existence d'un atelier tirant profit des propriétés tinctoriales de deux coquillages surreprésentés parmi d'autres à destination culinaire : le rumex et la pourpre, rentrant tous deux dans la chaîne opératoire de la confection de la couleur pourpre. Ces éléments confèrent une haute valeur ajoutée à cet établissement dont le statut pourrait être, en l'état actuel des recherches, plus élevé que ne le laissent supposer les faits archéologiques mis au jour. De manière générale, ces derniers vestiges semblent peu ancrés dans le sous-sol mais leur densité évoque cependant des lieux très fréquentés. Enfin, bien que ceux-ci se trouvent en bordure de l'emprise du diagnostic, leur développement spatial empiète largement sur la bande boisée limitant notre investigation.

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon,
CS 67737 35577 Cesson-Sévigné Cedex
Tél. 02 23 36 00 40
grand-ouest@inrap.fr

www.inrap.fr